

Académie
ORLEANS-TOURS

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
Centre Val de Loire

Sommaire

1. Renseignements administratifs	
1.1. Les chefs de projet	1
1.2. Le groupe de pilotage académique et les groupes techniques	1
2. La structure de l'ESPÉ et sa gouvernance	
2.1. Le statut retenu	2
2.2. L'organisation générale de l'ESPÉ	2
2.3. Les différents conseils et de leurs missions	
2.3.1. La direction et son conseil	5
2.3.2. Le conseil d'école	5
2.3.3. Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique	5
2.3.4. Les groupes de concertation et de développement	5
3. Le projet de L'ESPÉ	
Introduction : les axes stratégiques et de développement	6
3.1. L'offre de formation au sein du cycle Master	
3.1.1. Les parcours de formation et leur structure	8
3.1.2. Les passerelles	11
3.1.3. La répartition territoriale	11
3.2. L'offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence	
3.2.1. Une sensibilisation aux métiers de l'enseignement	12
3.2.2. Une licence pluridisciplinaire	13
3.3. L'accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)	13
3.4. La participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur	
3.4.1. La formation continue des enseignants des 1 ^{er} et 2 ^{sd} degrés	13
3.4.2. La formation des enseignants du supérieur	14
3.5. Les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues	15
3.6. Les dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement	
3.6.1. Les compétences nécessaires au développement d'une culture numérique	16
3.6.2. Les formations initiales et continues	16
3.6.3. Des actions de veille et de recherche	17
3.7. Les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques	
3.7.1. L'évaluation des enseignements	17
3.7.2. L'évolution des formations	17
3.8. Les modalités d'évaluation des étudiants	17
3.9. Les dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques	17
4. L'organisation de la mission de coordination	
4.1. Les équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet	18
4.2. Les interaction avec les partenaires	19
4.3. Les outils de la coordination	20
4.4. La recherche	20
5. Le modèle économique	
5.1. Les règles de calcul retenu	22
5.2. Les inscriptions des étudiants	23
ANNEXE : les maquettes de formation MEEF	24

1. Renseignements administratifs

1.1. Les chefs de projet

Le projet ESPE est coordonné par :

- Nathalie MAGNERON, VP CEVU adjointe – université d'Orléans, université de rattachement initiale ;
Coordonnée téléphonique : 0787979974
Adresse électronique : nathalie.magneron@univ-orleans.fr
- Jean-Marc HOUPERT, chargé de mission MEF et préparations concours – université François Rabelais de Tours, université partenaire.
Coordonnée téléphonique : 06 24 88 57 49
Adresse électronique : jean-marc.houpert@univ-tours.fr

1.2. Le groupe de pilotage académique et les groupes techniques

Le comité de pilotage académique est composé de 6 membres issus des 3 institutions/établissements majeurs pour la mise en place de l'ESPE Centre Val de Loire.

- **Université d'ORLÉANS**
 - VP CEVU adjointe : Nathalie MAGNERON
 - Directeur adjoint IUFM Centre Val de Loire : Olivier COMBACAU
- **Université François Rabelais de TOURS**
 - VP CEVU : Nadine IMBAULT
 - Chargé de mission MEF et préparation concours : Jean-Marc HOUPERT
- **Rectorat**
 - Délégué académique à la formation des personnels : Nicolas MONTLIVET
 - Conseiller attaché au cabinet de Mme le recteur pour le premier degré : Olivier COTTET

Ce comité de pilotage a été assisté par 11 groupes techniques (tableau 1). Ces derniers avaient pour fonction de faire des propositions opérationnelles. Ils étaient composés de personnels de statuts différents des institutions/établissements partenaires.

Le comité de pilotage sera maintenu pour l'année 2013-2014. Il aura pour mission de suivre :

- La mise en place de l'ESPE ;
- De veiller à la cohérence d'ensemble ;
- De proposer des perspectives nouvelles vers l'ESPÉ cible.

Groupe technique	nom	missions
1	<i>La direction de l'école et l'ensemble des conseils</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et élargir si nécessaire les missions des conseils présentées dans le pré-dossier ; - Organiser le fonctionnement de la direction ; - Mettre en avant les liens, les rapports entre les différentes directions de l'ESPE et les différents conseils de l'école ; - Faire état des questions qui peuvent se poser.
2	<i>Les services administratifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une organisation des services ; - Définir les fonctions de chaque service ; - Etablir les liens entre les services ; - Faire apparaître les liens entre les services administratifs de l'ESPE et les services des universités et du rectorat ; - faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
3	<i>Les formations MEEF second degré</i>	<ul style="list-style-type: none"> - faire la synthèse des travaux des sous-groupes 3.1 et 3.2 ; - proposer une harmonisation des parcours notamment quand il y a co-habilitation ; - Envisager des passerelles ; - faire ressortir les liens entre les différents blocs.
3.1.	<i>blocs disciplinaire, didactique et recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les UE, leur volume horaire, les ECTS ; - Présenter les liens, si besoin les liens avec les masters « recherche » ; - Définir l'équipe pédagogique pour ces blocs ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet. <p>(Il y a un sous-groupe technique pour chaque parcours).</p>
3.2.	<i>Contexte d'exercice du métier et mise en situation professionnelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les UE, leur volume horaire, les ECTS, les Modalités de Contrôle des connaissances et des compétences ; - Présenter les liens possibles avec le master MEEF centré sur le premier degré ;

	(socle commun des parcours)	- Déterminer les acteurs de l'équipe pédagogique sur ces blocs ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
4	Le MEEF premier degré	- Déterminer les UE, leur volume horaire, les ECTS, les Modalités de Contrôle des connaissances et des compétences ; - Présenter les liens possibles avec les masters MEEF centrés sur second degré et vers les autres métiers de l'éducation et de la formation ; - Déterminer les acteurs de l'équipe pédagogique sur l'ensemble des blocs ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
5	Le MEEF CPE	- Déterminer les UE, leur volume horaire, les ECTS, les Modalités de Contrôle des connaissances et des compétences ; - Présenter les liens possibles avec les autres masters MEEF notamment avec le tronc commun ; - Déterminer les acteurs de l'équipe pédagogique sur l'ensemble des blocs ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
6	les métiers de l'éducation et formation autres que les métiers de l'enseignement, CPE.	- Déterminer les possibles par rapport à l'offre de formation déjà en place dans les deux universités ; - Construire un ou deux parcours opérationnels pour la rentrée 2013 ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
7	le cycle Licence	- construire un parcours licence « enseignement, éducation et formation » ;
7.1	Construction d'une licence L2, L3	- Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
7.2	les UE de sensibilisation et l'accompagnement des EAP	- Réfléchir à l'offre de sensibilisation entre les deux universités ; - Proposer un dispositif d'accompagnement pour les EAP ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet
8	la formation continue	- Poser les principes de formation continue et des partenariats ; - Proposer les grandes lignes de la formation de formateurs ; - proposer un dispositif de mise en place de la VAE ; - Proposer quelques éléments de la formation des enseignants du supérieur ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
9	La recherche	- Faire un état des lieux des recherches académiques sur les questions d'enseignement, d'éducation et de formation ; - Proposer un dispositif de mise en place d'une veille scientifique ; - Etablir les liens avec les différents partenaires - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
10	Innovation et production de ressources	- Envisager un dispositif qui permette le développement de la culture numérique ; - Proposer un dispositif permettant de rendre accessibles les résultats de la recherche à l'ensemble des acteurs ; - Etablir les liens avec le CRDP et les partenaires ; - Envisager la possibilité de la construction de classes virtuelles ; - Faire état des questions qui peuvent se poser sur ce sujet.
11	Les moyens	- Remplir le document budget projet qui doit faire état de la participation de chaque partenaire.

Tableau 1 : missions des différents groupes techniques créés

2. La structure de l'ESPE et sa gouvernance

2.1. Le statut retenu

La mission de l'ESPÉ "Centre Val de Loire" fera partie des compétences proposées et partagées au sein de la "communauté d'universités" qui fera suite au PRES "Centre Val de Loire Université" porté par les deux universités, l'université d'Orléans et l'université François Rabelais de Tours.

Elle est construite avec, comme élément central, la collaboration étroite de ces deux universités de l'Académie d'Orléans-Tours.

L'ESPÉ sera transitoirement rattachée à l'Université d'Orléans jusqu' au 1er Janvier 2015, où elle entrera dans le PRES ou dans la "communauté d'universités" dans laquelle les deux universités seront partenaires.

L'ESPÉ sera alors une composante de la "communauté d'universités". Le mode de fonctionnement tel qu'il est proposé dans ce dossier est établi dans cet esprit. En particulier, les deux universités apporteront et décideront ensemble des moyens nécessaires au développement de l'ESPÉ.

2.2. L'organisation générale de l'ESPÉ

La figure 1 présente l'organigramme politique de l'ESPÉ Centre Val de Loire.

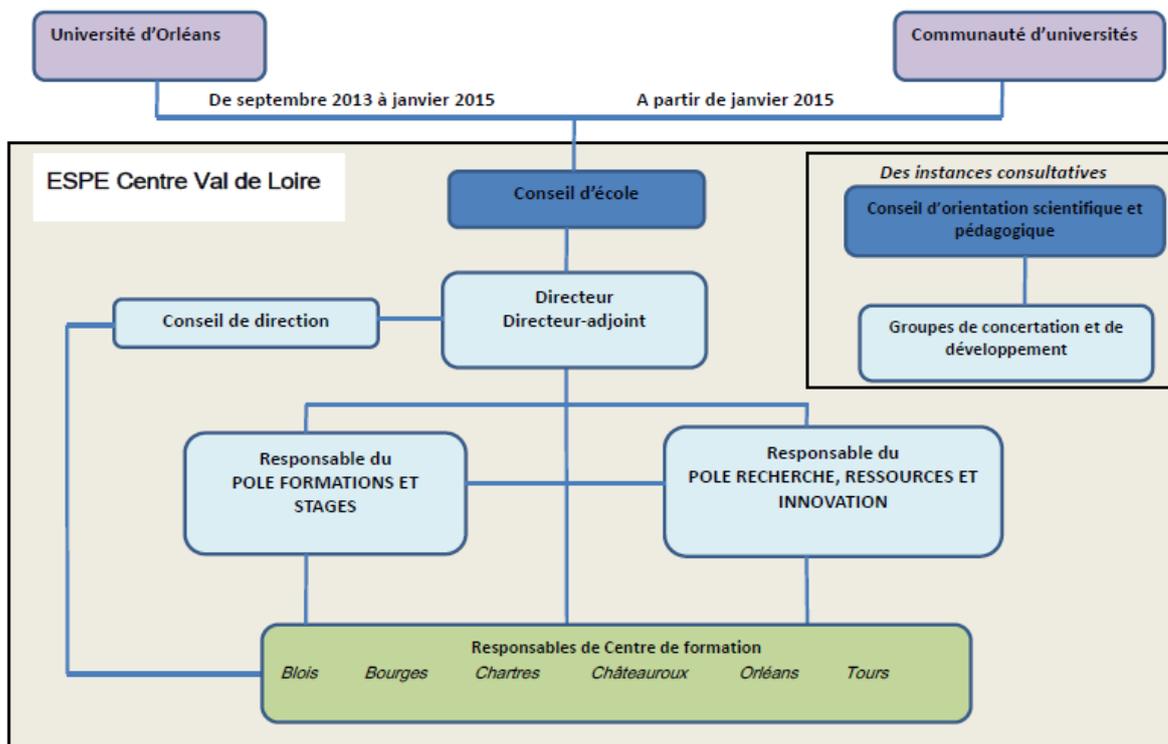


Figure 1 : Organigramme politique de l'ESPE Centre Val de Loire

Cet organigramme politique est destiné à dégager clairement la chaîne décisionnelle. Il s'accompagne d'un schéma fonctionnel qui regroupe cet organigramme politique et l'organisation de l'ESPE en services.

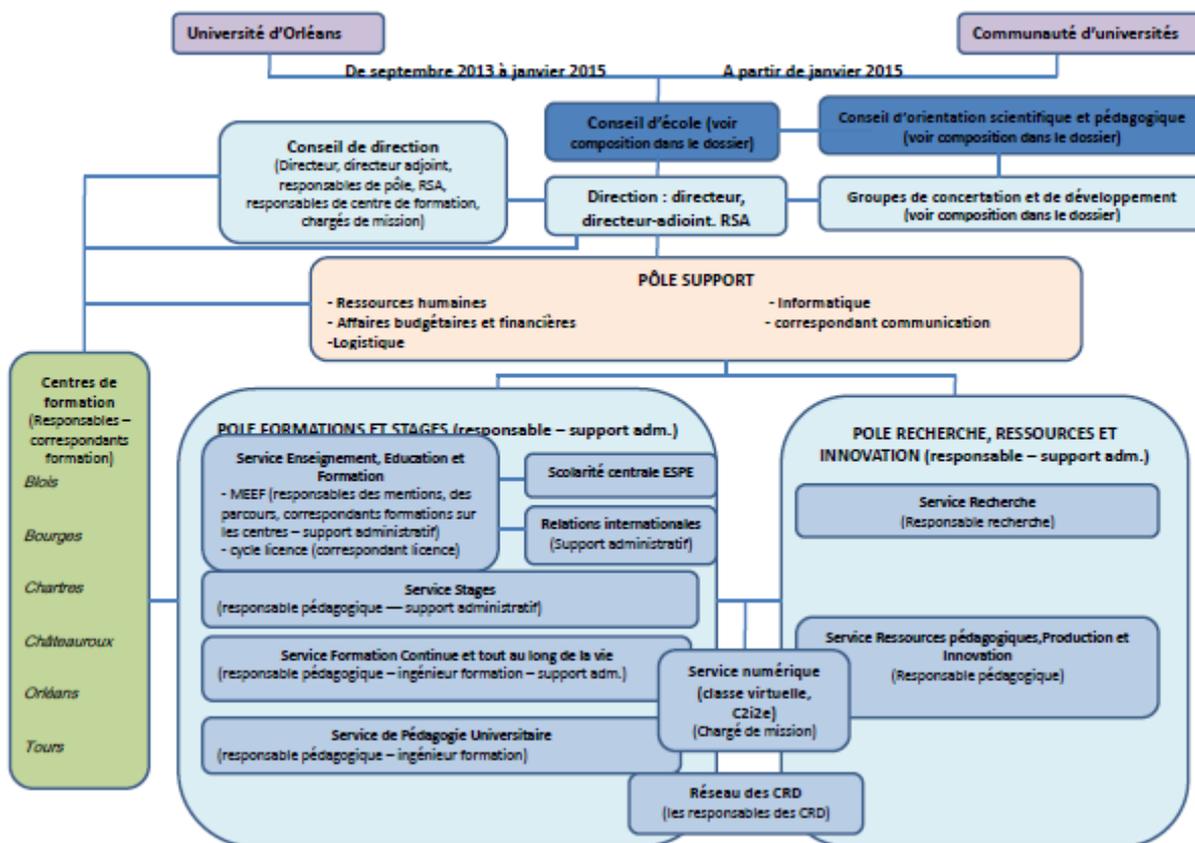


Figure 2 : schéma fonctionnel de l'ESPE Centre Val de Loire

Chaque pôle s'appuie sur des services permettant de répondre aux missions de l'ESPÉ et en interactions les uns avec les autres.

- **Le pôle support**

Il regroupe l'ensemble des services transversaux permettant le bon fonctionnement de l'ESPE.

- **Le pôle Formations et Stages**

1) Le service Enseignement, Education et Formation

Il intègre la formation initiale des enseignants des premier et second degrés, celle des professionnels de l'éducation et de la formation autres qu'enseignants, la formation liée aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation dispensée dans le cycle licence. En lien direct avec la scolarité de l'ESPE, ce service a pour mission d'assurer l'organisation et la mise en œuvre des maquettes de formation (de l'emploi du temps à la validation de la formation pour chaque étudiant).

2) Le service Stages

Les stages des parcours professionnels des mentions de masters MEEF sont situés au cœur de la formation. **Le service stages** est donc le lieu à l'interface entre les étudiants, les enseignants et les lieux de stages. Ce service est piloté par un responsable pédagogique assisté par un personnel administratif. Il a pour fonction :

- de définir la politique des stages avec les différents partenaires (convention, suivi des stages, évaluation,...) ;
- d'élaborer une carte des lieux de stage possibles en lien avec les compétences développées dans le cadre des masters ;
- d'aider les étudiants dans la recherche de stages hors éducation nationale ;
- de développer et de favoriser les actions de partenariats pédagogiques avec les lieux susceptibles d'accueillir les étudiants ;
- pour le premier degré : de coordonner les différentes mises en stages orchestrées par les centres de formation ;
- pour le second degré : de trouver les lieux des stages en partenariat avec le rectorat et d'assurer le suivi de ceux-ci.

3) Le service Formation Continue et tout au long de la vie

Il développe la formation continue des enseignants du premier et du second degrés en partenariat avec le rectorat et des institutions spécialistes de domaines (maison des sciences, IRES,...) ainsi que la formation des professionnels de l'éducation et de la formation autres qu'enseignants, en partenariat avec les institutions demandeuses (CFA, entreprises,...).

4) Le service de Pédagogie Universitaire

Il a en charge la formation initiale (doctorants ayant pour mission complémentaire l'enseignement) et continue des enseignants, enseignants-chercheurs du supérieur ainsi que la formation de formateurs permettant de lier formation et recherche.

- **Le pôle Recherche, Ressources et Innovations**

1) Le service Recherche

Il coordonne, fédère et valorise les recherches portant sur des questions d'éducation et menées dans des établissements, institutions de l'académie (IRES, CARDIE, fédération de chercheurs IUFM, laboratoires universitaires). Il assure une veille scientifique sur les recherches portant sur des questions d'enseignement, d'éducation et de formation.

2) Le service Ressources pédagogiques, Production et Innovation

Ce service a en charge, la constitution de ressources (mallettes pédagogiques, matériels scientifique,...) à destination des classes utilisables par les étudiants lors des stages.

Il assure également la transposition et la diffusion des résultats de la recherche, développe les groupes de réflexion sur l'enseignement, l'éducation et la formation en partenariat avec le rectorat, l'IRES...

3) Le service numérique

Commun aux deux précédents pôles, il a en charge, en partenariat avec les services des deux universités, de développer un E-Learning, de développer les outils nécessaires au suivi des étudiants au cours de l'alternance, de mettre à disposition de la communauté, en partenariat avec le CRDP, des

ressources numériques et des exemples de pratiques utilisant le numérique en classe. Ce service a également en charge la mise en œuvre du C2i2e.

4) Le réseau des CRD

Il gère l'accès aux usagers, aux acteurs de l'ESPÉ et aux acteurs des milieux professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation des ressources documentaires. En partenariat avec les bibliothèques universitaires et les deux pôles de l'ESPÉ, il propose les orientations à suivre en matière d'acquisition de fonds documentaires.

2.3. Les différents conseils et leurs missions

2.3.1. La direction et son conseil

L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation Centre Val de Loire est dirigée par un directeur, assisté d'un directeur adjoint et d'un responsable des services administratifs. Sous sa responsabilité :

- les responsables des deux pôles (Formations et Stages ; Recherche, Ressources et Innovation), enseignants-chercheurs ou enseignants du premier ou du second degré, assurent les missions attribuées à leur pôle et veillent au bon fonctionnement des services le composant.
- les responsables de centre de formation, enseignant-chercheur ou enseignant du premier ou du second degré assurent au niveau local la mise en œuvre de la politique de l'École.

L'ensemble de ces personnes ainsi que le chargé de mission en charge du service numérique constituent le **conseil de direction**. Ce conseil peut être élargi suivant l'ordre du jour. **Le conseil de direction** se positionne sur toutes les questions relatives à l'organisation et à la gestion pédagogique, administrative et financière de l'école dans le cadre des orientations définies par les instances dirigeantes.

2.3.2. Le Conseil d'école

Le conseil d'école dont la composition sera définie par un décret, se réunit au moins 2 fois par an sur un ordre du jour établi par le directeur de l'école. Il a pour mission :

- de conduire la politique générale, définie nationalement et localement. Dans ce cadre, il délibère sur les orientations relatives aux formations, la politique de coopération, le budget, la politique des emplois avant prise de décision au niveau des instances de l'établissement concerné ;
- d'adopter le règlement intérieur de l'école ;
- d'approuver les contrats ;
- d'émettre un avis sur les conventions liées à l'École ;
- d'adopter les règles relatives aux examens et aux modalités de contrôles des connaissances et des compétences.

2.3.3. Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique dont la composition sera également définie par décret se réunit au moins 2 fois par an sur un ordre du jour établi par le directeur de l'école. Il émet un avis sur :

- sur les orientations en matière de formation initiale et continue ;
- les contenus et les modalités de contrôle des connaissances des maquettes de formation ;
- les actions de recherche en éducation et les liens avec les formations ;
- les ressources numériques développées ;
- les aspects pédagogiques et scientifiques de la politique de coopération avec les partenaires ;
- les conditions de vie et de travail des étudiants.

Le conseil d'école et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique constituent les deux instances principales de l'ESPÉ.

2.3.4. Les groupes de concertation et de développement

Ils sont composés des enseignants de tous statuts affectés ou associés à l'ESPE et intervenant dans les différentes formations de l'École. Ces groupes peuvent réunir tous les enseignants d'un même domaine « disciplinaire » (sciences expérimentales, langues,...) ou thématique (les éducations à...,les TICES,...). Ils constituent une instance de coordination et d'animation pédagogique.

Leurs missions sont :

- de participer à l'élaboration des maquettes de formation initiale et continue (objectifs, compétences, contenu, modalités de contrôle de connaissances,...) ;
- de développer des actions de formation et des recherches-actions ;

- d'élaborer des ressources numériques à destination des professionnels de l'éducation et de la formation ;
- de participer à la gestion de la répartition des services des formateurs ;
- de contribuer à la réflexion sur les évaluations dans le cadre d'une démarche qualité.

3. Le projet de l'ESPE

L'ESPE Centre Val-de-Loire souhaite proposer des axes stratégiques susceptibles de développer un projet commun, tout en faisant bénéficier l'ensemble de la formation de la complémentarité entre les différentes instances qui coopèrent en son sein.

Le choix de ces axes dicté par le souci de donner du sens et du dynamisme à cette nouvelle structure qu'est l'ESPE, repose ainsi sur notre volonté d'assurer cohérence et cohésion à un dispositif d'ensemble dont la déclinaison en de multiples modalités d'applications risquerait de faire oublier l'unité fondamentale.

La cohérence tend à répondre à la complexité des métiers de l'éducation et de la formation. Elle implique notamment une articulation entre tous les enseignements (académiques et professionnels), entre les enseignements et la mise en stage, entre la pratique et la recherche.

Elle suppose le recours à des équipes plurielles et rend donc d'autant plus nécessaire une cohésion qui assure la mise en relation et la collaboration des différents acteurs.

Les axes stratégiques, propres à unifier l'ensemble des activités de l'ESPE, irrigueront chacune d'entre elles.

C'est dans cette prééminence d'une visée unitaire au service des formations, des étudiants et des équipes pédagogiques que l'ESPE Centre Val-de-Loire devrait trouver son identité propre.

Ainsi, l'identité forte que nous souhaitons donner à l'ESPE de l'académie d'Orléans-Tours tient à cette notion fondamentale à nos yeux, qui nous semble à la croisée de toutes les missions qui lui sont confiées et de toutes les actions qu'elle est chargée d'organiser : l'enrichissement réciproque (au sein des équipes plurielles comme dans les modalités de mise en œuvre, qu'elles relèvent de la formation ou de la recherche).

C'est dans cette optique que nous proposons deux axes stratégiques (l'alternance intégrative et la formation des enseignants, enseignants-chercheurs, formateurs du supérieur) et deux axes de développement (la recherche sur les questions d'enseignement, d'éducation et de formation et la formation continue diplômante).

- axes stratégiques

➤ L'alternance intégrative

L'objet de cet axe qui touche l'ensemble des formations initiales et continues, est de :

- Mettre l'étudiant, le stagiaire au centre du dispositif ;
- Contribuer à une représentation globale du métier visé en articulant les différents moments, lieux et modalités de la formation ;
- Assurer en permanence des interactions entre « savoirs théoriques » et « savoirs pratiques » pour une fertilisation croisée au sein des différents lieux de formation ;
- Traduire les connaissances en actions et les actions en connaissances.

Il repose sur 5 principes :

- Fonder la formation en s'appuyant constamment sur le référentiel métier et les pratiques de terrain de façon à articuler les contenus travaillés à l'ESPE et dans les UFR avec les expériences de terrain, construire et expérimenter en commun de nouvelles situations et utiliser les savoirs vu en formation durant la formation universitaire. Il s'agit de construire de véritables intersections entre la formation universitaire et la formation sur le terrain ;
- Recourir à une méthode inductive de formation en utilisant les expériences vécues par les étudiants, fonctionnaires-stagiaires et enseignants, et en mettant en relation les périodes et les formes de stage avec le contenu de la formation dans l'ESPE ;
- Privilégier une démarche réflexive par une mutualisation des expériences ; l'analyse par croisement des points de vue sur situations professionnelles vécues ; l'affirmation l'importance du mémoire qui est à la fois un mémoire de recherche et un mémoire professionnel par les liens établis entre les concepts de recherche le terrain, lieu de recueil de données ;
- Mettre en place un accompagnement de qualité en échangeant en permanence et en assurant un suivi ; en s'assurant d'attentes communes et d'un langage partagé entre les formateurs ESPE et le terrain, prévoir pour la concertation des temps et des lieux identifiés.
- Mettre en place des équipes plurielles telle que décrite dans la partie 4.1 avec des référents universitaires et des référents de terrain pour chaque parcours de formation qui seront les interlocuteurs privilégiés des étudiants d'un même parcours.

➤ **La formation des enseignants, enseignants-chercheurs, formateurs du supérieur**

Depuis les années 2000, la réflexion sur l'importance d'améliorer l'enseignement supérieur est mentionnée par les ministères à travers différents rapports traitant notamment de l'évaluation (rapport Déjean, 2002 ; rapport Gauthier, 2007) ; des méthodes d'enseignement (rapport Petit, 2002) ; de la désaffectation des études scientifiques (rapport Porchet, 2003) ; de l'accueil et l'orientation des nouveaux étudiants dans les universités (rapport Simon, 2006) ; du développement du numérique (rapport Isaac, 2007) ; de la formation des moniteurs (rapport Perretti, 2009) ; du décrochage à l'université (rapport Demuynck, 2011).

L'objet de cet axe qui touche la formation initiale des doctorants dans le cadre de leur mission complémentaire d'enseignement et la formation continue des enseignants au sens large des universités vise à :

- Accompagner les enseignants dans les modifications de pratiques suggérées par les changements profonds qui touchent l'enseignement supérieur, aussi bien au niveau de la formation (nouveaux publics, approche par compétences, professionnalisation, alternance, formation tout au long de la vie, VAE, utilisation de nouveaux outils telles que les TICE), qu'au niveau des institutions (démarche qualité, évaluation, AERES...) ;
- Contribuer à la réussite des étudiants ;
- Développer l'innovation et des actions pédagogiques ;
- Mettre en place des processus de communication, de diffusion et de veille techno-pédagogique.

Ces points sont développés dans la partie 3.4.2 de ce dossier.

- axes de développement

➤ **La recherche sur les questions d'enseignement, d'éducation et de formation**

L'objet de cet axe de développement est d'organiser la recherche en éducation à l'ESPE en fédérant les équipes concernées ou en s'appuyant sur leur complémentarité, à partir de thématiques partagées (exemple : « former de la maternelle à l'âge adulte : ruptures et continuités »), en créant du lien avec les formations dispensées et en inscrivant la recherche à l'ESPE dans un contexte régional, national et international. Cet axe touche toutes les équipes traitant de thématiques liées à l'éducation et à la formation. Il repose sur les 4 principes suivants :

- Organiser une collaboration entre les équipes de recherche (voir figure 4 dans la partie recherche de ce dossier) ;
- Impliquer des équipes plurielles (enseignants-chercheurs et enseignants des UFR et de l'ESPE, formateurs de terrain, personnels d'encadrement) en enrichissant mutuellement la recherche fondamentale et la recherche-action ;
- Se donner un échéancier jusqu'à la prochaine contractualisation pour construire une équipe commune clairement identifiée ESPE ;
- Assurer la diffusion des travaux (cycles de conférences, colloques, alimentation d'une banque de ressources, etc.).

➤ **La formation continue diplômante**

L'ESPÉ Centre Val de Loire souhaite développer des formations diplômantes destinées aux enseignants du premier degré et du second degré, aux conseillers principaux d'éducation, aux formateurs de l'ESPE désirant acquérir un diplôme de master et donner une nouvelle direction à leur parcours professionnel, grâce à :

- Un approfondissement des savoirs professionnels ;
- Une réactualisation des connaissances professionnelles prenant appui sur les apports de la recherche ;
- Un travail de recherche avec une problématique professionnelle.

3.1 L'Offre de formation MEEF

3.1.1. Les parcours de formation et leur structure

L'offre de formation proposée au sein de l'académie Orléans-Tours comprend :

- **une mention de master MEEF « premier degré »** co-habituée entre les deux universités de l'académie. Ce master sera décliné sur tous les centres de formation ESPE (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours).

- **une mention de Master MEEF second degré inscrite dans le domaine « Sciences et Techniques »** avec 5 parcours dont 2 co-habilités entre les deux universités.

Les parcours co-habilités :

- parcours mathématiques
- parcours physique-chimie

Les parcours assurés uniquement par l'université d'Orléans

- parcours EPS
- parcours sciences de la vie et de la Terre
- parcours maths-sciences (M2)

Tous ces parcours sont construits avec un tronc commun centré sur les compétences professionnelles liées aux domaines de la pédagogie, de la philosophie et sociologie de l'éducation, de la psychologie des adolescents, histoire de l'éducation...

Le parcours maths-sciences est proposé uniquement au niveau M2 dans la mesure où les étudiants préparent à la fois le CAPES de mathématiques ou le CAPES physique-chimie et le CAPLP maths-sciences. Les unités d'enseignement du master première année, disciplinaires, didactiques et contexte d'exercice du métier tiennent compte de cet élément en donnant les concepts clés, les briques élémentaires permettant à la fois d'enseigner au collège, au lycée d'enseignement général et au lycée professionnel. Cependant les parcours M1 étant disciplinaires (mathématiques ; physique-chimie), les étudiants admissibles au CAPLP pourront suivre au cours du semestre 2 des unités d'enseignement du parcours mathématiques ou physique-chimie dans lequel ils ne sont pas inscrits, de façon à leur permettre d'acquérir les compétences liées à la bidisciplinarité (maths-sciences). En revanche, le M2 permettra de travailler les compétences didactiques et pédagogiques en lien avec les spécificités du lycée professionnel.

- **une mention de Master MEEF second degré inscrite dans les domaines « Arts, Lettres et Langues » et « Sciences Humaines et Sociales »** avec 9 parcours dont 5 co-habilités entre les deux universités.

Les parcours co-habilités :

- parcours anglais
- parcours espagnol
- parcours histoire-géographie
- parcours lettres
- parcours SES

Le parcours assuré uniquement par l'université François Rabelais de Tours

- parcours musique

Les parcours assurés uniquement par l'université d'Orléans

- parcours arts plastiques
- parcours lettres-histoire (M2)
- parcours lettres-langues (M2)

Ces parcours sont construits avec le même tronc commun que celui de la mention MEEF second degré du domaine « Sciences et Techniques » permettant ainsi de créer une culture commune.

Les parcours lettres-langues et lettres-histoire sont proposés uniquement en M2 pour les mêmes raisons que pour le parcours maths-sciences.

Le parcours arts plastiques sera mis en place avec le partenariat de l'Ecole nationale Supérieure d'Arts de Bourges.

- **une mention de master MEEF « Encadrement éducatif »** avec 3 parcours :

- parcours « Devenir CPE : Publics adolescents et pratiques éducatives »
- parcours « Accueillir, accompagner, enseigner auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers » (M2)
- parcours « Autres Métiers de l'Enseignement, de l'Education, de la Formation et de la Médiation »(M2)

Le second parcours sera proposé uniquement en M2 et en formation continue. Ce parcours permettra de

passer la certification « ASH ». Il est en cours d'élaboration et sera proposé à la rentrée 2014.

Le troisième parcours qui peut également relever, de la 4^{ème} mention (Pratiques et ingénierie de la formation) s'appuiera naturellement sur les ressources actuelles des deux universités (en masters sciences de l'éducation et ingénierie en formation) et permettra aussi de développer ou de créer d'autres parcours de formation en lien étroit avec la recherche.

Ce parcours ou cette mention sera proposé(e) uniquement en M2. Il ou elle est en cours de construction. Il ou elle sera intégré(e) à l'offre de formation à la rentrée 2014 et pourra accueillir les étudiants de M1 des autres mentions de master MEEF. Il ou elle a pour objectifs :

* de s'inscrire dans les priorités nationales pour l'École et la jeunesse, la valorisation de la diversité des dispositifs de réussite scolaire et éducative (notamment formation en alternance en CF(S)A, MFR ; dispositifs de « deuxième chance », de « raccrochage », etc.), la réforme des rythmes scolaires et les projets éducatifs territoriaux, les parcours d'éducation artistique et culturelle, l'éducation formelle et non formelle, la synergie des actions et la professionnalisation des partenaires ;

*de lutter contre une orientation des étudiants, négative ou par défaut, à l'issue du prononcé des résultats d'admission aux concours d'enseignant et de CPE de l'Éducation nationale. Il s'agira donc de favoriser les débouchés non tubulaires des différentes mentions.

Les trois mentions de master détaillées en annexe 1 de ce dossier sont structurées en 5 blocs :

- **Un bloc disciplinaire** qui vise la maîtrise des savoirs, connaissances et savoir-faire spécifiques nécessaires à l'enseignement de la discipline ou des disciplines et aux enseignements interdisciplinaires.

- **Un bloc didactique** qui a pour objectifs la maîtrise des concepts clé liés à la didactique de la discipline d'enseignement, l'intégration d'une culture numérique, la conception et la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves, l'acquisition de compétences liées à l'évaluation des élèves, à l'organisation du groupe classe pour favoriser l'apprentissage.

- **Un bloc recherche** qui a pour objet d'initier aux méthodologies de la recherche universitaire, aux problématiques de la recherche en éducation, de donner les éléments permettant à l'étudiant d'assurer une veille scientifique et pédagogique.

- **Un bloc contexte et conditions d'exercice du métier** qui constitue le tronc commun au sein des mentions de master. Il vise à donner les éléments permettant à l'étudiant de passer progressivement du statut d'étudiant à un statut de professionnel de l'éducation en tant qu'acteur du service public d'éducation, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves, acteur de la communauté éducative et praticien expert des apprentissages.

- **Un bloc mises en situations professionnelles** qui a pour fonction de permettre à l'étudiant d'intégrer, de mettre en synergie et de poursuivre le développement des compétences professionnelles initiées dans les autres blocs. Ces situations professionnelles vécues par l'étudiant seront le cœur des unités d'enseignements de didactique, de pédagogie et liées au contexte d'exercice du métier. Ce bloc, en lien avec les autres, permettra de mettre en cohérence l'ensemble de la formation à travers les analyses de pratiques.

Le choix a été fait de construire une culture commune tout en gardant les spécificités des publics cibles. C'est-à-dire qu'on retrouve dans les trois mentions de master MEEF un contenu semblable mais organisé différemment suivant les mentions et illustré par des exemples spécifiques liés au public scolaire premier degré ou second degré. Par ailleurs, la déclinaison du MEEF premier degré sur les six centres de formation ESPE de l'académie rendait un regroupement inter-mentions pour ce socle commun impossible dans la mesure où seuls les centres de formation d'Orléans et de Tours ont en charge deux ou trois mentions MEEF.

	MEEF 1 ^{er} degré	MEEF 2 ^{sd} degré	MEEF accompagnement éducatif
Connaissance du système éducatif (histoire, sociologie, enjeux et défis de l'école)	UE1.4(EC1, EC2) UE4.4	UE4.1(EC1)	UE1.2(EC1, EC2) UE1.3(EC1) UE2.2(EC1)
Connaissance du fonctionnement des établissements	UE2.6(EC1)	UE3.1(EC1)	UE3.2(EC4) UE4.2(EC3)
Diversité des contextes et des publics	UE2.4(EC2)	UE2.1(EC2), UE3.1(EC2)	UE1.1 UE1.3(EC2) UE33
Psychologie du développement des apprentissages	UE2.4(EC1), UE3.4(EC1)	UE1.1(EC2)	UE2.1 (EC1, EC3) UE4.2(EC2)
Troubles et élèves en situation	UE3.4(EC2)	UE3.1(EC2)	UE2.1(EC3)

de handicap			
Autorité et discipline	UE3.5(EC1)	UE2.1(EC1)	UE3.1(EC1) UE4.1(EC1)
Accompagnement des élèves en difficulté	UE3.5(EC2)	UE2.1(EC2) UE4.1(EC3)	UE4.3(EC2)
Coopération et partenariat éducatif Relations aux familles	UE4.5	UE3.1(EC1), UE4.1(EC2, EC3)	UE3.1 (EC2, EC3)
Règlement, déontologie, éthique	UE2.5(EC2)	UE1.1 (EC3, EC4) UE4.1(EC1, EC2)	UE3.2(EC4) UE4.2(EC3)

Tableau 2 : les éléments de culture commune

Les contenus relatifs à ces éléments du tronc commun seront définis et explicités par l'ensemble des intervenants qui pourront se regrouper au sein d'un groupe de concertation et de développement (cf. page 5 du dossier) sur la thématique de cette culture commune.

Les formateurs qui interviennent sur ce tronc commun pour les masters MEEF second degré excepté sur les aspects liés à la psychologie du développement et des apprentissages sont des formateurs de terrain en temps partagé (mi temps en poste en établissement mi temps à l'université) à l'université d'Orléans, des chefs d'établissement, des inspecteurs,...

En M1, un premier stage d'observation, d'une semaine, placé assez tôt dans l'année, doit permettre à l'étudiant d'affirmer son orientation ou au contraire d'envisager une ré-orientation. Un stage de pratique accompagnée sera mis en place en S2, il vise la découverte de la mise en œuvre et de l'animation de situations d'enseignement-apprentissage ainsi que la gestion de la classe. Au cours l'année de M1 est proposé également un stage d'une semaine dit d'ouverture qui permet de découvrir soit le milieu de la recherche, soit d'autres milieux de l'éducation et de la formation que l'établissement scolaire.

En M2, l'étudiant admis au concours devient fonctionnaire stagiaire et assure donc en complète responsabilité la classe dans un établissement scolaire. Les fonctionnaires-stagiaires PLP assureront également 15 jours répartis dans l'année en entreprise dans le but de déceler des situations utilisables, transposables en classe, et de se familiariser avec les métiers auxquels se destinent les élèves.

Ces stages seront suivis par un tuteur dans l'établissement scolaire, praticien de terrain et par un formateur de l'ESPÉ. Ce binôme constitue le binôme référent pour l'étudiant. Ce binôme a pour mission d'accompagner l'étudiant dans l'acquisition des compétences professionnelles en l'aidant à mener une analyse réflexive sur son travail, en le conseillant, en l'orientant.

Le cas particulier des étudiants de M2 non admis au concours

Les étudiants admis en M2 mais n'ayant pas obtenu le concours auront deux possibilités suivant leur projet professionnel :

- envisager une réorientation comme proposée dans la partie "passerelle" suite à un entretien entre l'équipe pédagogique ;
- poursuivre en deuxième année de master MEEF et suivre les cours du M2. Pendant les jours de stage des étudiants-fonctionnaires stagiaires, ils se verront alors proposer des stages qui seraient :
 - **pour les étudiants inscrits en master MEEF second degré :**
 - maximum 20 jours filés, d'octobre à décembre, à raison de 2 jours par semaine, dans un établissement scolaire ou dans un établissement en lien avec l'éducation et la formation,
 - maximum 20 jours filés, de janvier à juin, à raison d'une journée par semaine, dans un autre établissement scolaire ou établissement en lien avec l'éducation et la formation.
 - **pour les étudiants inscrits en master MEEF premier degré :**
 - un ou des stages groupés dont la durée totale est de 8 semaines, dans une structure d'enseignement, d'éducation et de formation de l'Education Nationale ou pas.

Durant les autres jours de stage des étudiants-fonctionnaires stagiaires, les étudiants admis en M2 mais pas au concours se verront proposer, par l'équipe de formation, suite à un entretien avec l'étudiant, un programme en autonomie s'appuyant sur les cours de M1. Il s'agit ici de personnaliser le parcours de l'étudiant. "

Pour chaque mention de master, **un conseil de perfectionnement** est mis en place. Il est chargé d'assurer l'évaluation de formation dispensée et son adéquation avec les besoins actuels et futurs en matière d'enseignement d'éducation et de formation. Il propose des évolutions en matière de formation initiale, continue

et d'insertion professionnelle. Chaque conseil est composé :

- des responsables des parcours ;
- des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN, IA-IPR, IEN-ET-EG) ;
- de personnalités des milieux de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;
- d'anciens diplômés de l'école ;
- d'usagers inscrits dans les formations proposées par l'ESPE.

Le directeur peut être invité.

Chaque conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par semestre.

3.1.2. Les passerelles possibles

Pour les étudiants non admis aux différents concours des trois mentions MEEF et ne souhaitant pas les représenter, après entretien, bilan de projet et d'orientation, étude de validation d'acquis et de renforcements éventuels, il s'agira de favoriser le passage dans d'autres masters existants ou de maintenir en master deuxième année dans la mention suivie lors de la première année, en fonction du projet professionnel, du cursus de formation de l'étudiant mais aussi de la spécificité du public auquel il souhaite s'adresser (jeunes publics, adolescents, publics de jeunes adultes, publics adultes, ...). Ainsi, pour un étudiant de mathématiques ayant préparé le CAPES en master 1 et souhaitant enseigner en CF(S)A, la mention en master 2 demeure la mention 2, mais avec des apports spécifiques qui le préparent à recevoir la formation financée par la Région et qui lui sera dispensée en tant qu'enseignant recruté en CF(S)A de l'AFTEC, par exemple.

Il convient de favoriser **une orientation active**, à deux moments de la première année du master des première, deuxième et troisième mentions :

- * assez tôt à l'issue du semestre 1, pour permettre de personnaliser le semestre 2 pour les étudiants dont le projet initial a évolué ; un réseau interne d'enseignants référents suivant un groupe réduit d'étudiants dans leur scolarité semble essentiel à maintenir, à cet égard, pour éviter des « enfermements » dans des projets initiaux ayant peu de chances d'aboutir ;
- * à l'issue du prononcé de l'admissibilité puis de l'admission au concours, pour les étudiants non admissibles ou non admis.

Dans le cas des étudiants non admissibles, ceci permettra d'adapter le rythme et la durée du stage prévu à la maquette, d'anticiper ainsi sur le stage dans « une structure autre ».

Si l'étudiant non admis se détermine vers un autre projet, après la parution des résultats du concours Education Nationale seulement, une commission interne à la mention du master MEEF recueillera et étudiera dans un premier temps les vœux de l'étudiant, selon qu'il souhaite ou non solliciter un passage en deuxième année de master de la même mention que celle de la première année. Puis un **conseil d'orientation interuniversitaire, porté par l'ESPE**, réunissant les responsables des différents masters (MEEF et autres masters) étudiera la demande et se prononcera sur son acceptation et les conditions de celle-ci, en fonction du parcours de l'étudiant, de son projet, du public auquel il souhaite prioritairement s'adresser.

3.1.3. La répartition territoriale

La figure 3 présente l'organisation territoriale de cette offre de formation. L'étendue de l'académie explique le choix de la co-habilitation des formations. En effet, pour faciliter la mise en stage des étudiants-fonctionnaires stagiaires, suivant le lieu d'affectation les étudiants pourront suivre leur M2, pour les parcours co-habilités dans l'une ou l'autre des deux universités. Là encore, pour limiter les déplacements des étudiants, les unités d'enseignement liées à la didactique, à la pédagogie, au contexte d'exercice du métier seront dispensés dans le centre de formation ESPÉ le plus proche de l'ensemble des lieux d'affectation des étudiants d'une même discipline.

De même, l'université François Rabelais de Tours propose 10 unités d'enseignement d'ouverture qui abordent également les points mentionnés ci-dessus. Cet ensemble d'UE dites d'ouverture représente 200H en présentiel.

Cette sensibilisation aux métiers de l'enseignement est conservée au sein des deux universités en partenariat avec l'ESPÉ. Elle permet aux étudiants de commencer à développer des compétences (connaissances, attitudes, capacités) dans différents domaines de l'éducation tels que la sociologie, la psychologie, la pédagogie et la didactique des disciplines dès la licence tout en confortant leur choix d'orientation.

3.2.2. Une licence pluridisciplinaire permettant une poursuite d'étude vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation

Une licence pluridisciplinaire, à partir de la L2, permettant une poursuite d'étude vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation est en cours de construction au sein de l'université d'Orléans. Elle est construite partir de blocs liés aux domaines disciplinaires, didactiques, pédagogiques, de mises en situation, de la médiation,... L'idée est de permettre aux étudiants de choisir dans ces blocs de nature différente, les briques élémentaires de leur parcours en fonction du choix de leur orientation professionnelle. Cette licence sera proposée à la rentrée 2014 sous réserve bien entendu d'habilitation.

3.3. L'accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)

Les EAP (Emploi d'Avenir Professeur) constituent une possibilité offerte à des étudiants boursiers de construire progressivement des compétences professionnelles, au sein d'un établissement scolaire (école, collège ou lycée). De manière à accompagner ces étudiants, L'ESPÉ mettra en place une formation commune de façon à poser le cadre des missions et donner les premiers repères pour assurer les tâches éducatives demandées aux étudiants. Les universités inciteront ces étudiants à s'inscrire soit à des unités d'enseignement de sensibilisation aux métiers de l'enseignement soit à partir de la rentrée 2014 à s'inscrire dans la licence « enseignement, éducation et formation » qui sera proposée au sein de l'université d'Orléans à partir de la L2. L'ESPÉ assurera également en partenariat avec le rectorat le suivi de ces étudiants en mettant en place un dispositif de référent. Dans le cadre de leur parcours de licence, les étudiants pourront suivre une unité d'enseignement type « MOBIL » (Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence), opérationnelle à l'université François Rabelais de Tours depuis janvier 2013 (en L1 et L3) dont les objectifs sont d'élaborer un projet professionnel, de réfléchir à une orientation et une insertion professionnelles, d'avoir une meilleure connaissance des débouchés et du marché du travail.

L'ESPÉ assurera également, dans le cadre du plan de formation continue des enseignants de l'académie une formation pour les tuteurs (professeurs des premier et second degrés) afin de leur fournir des indications quant à leur rôle, leurs missions d'accompagnement et de formation et de développer des outils de suivi.

Au niveau du rectorat, un référent EAP assurera le lien entre les universités, d'une part, les autorités académiques et les DASEN, d'autre part.

3.4. La participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

3.4.1. La formation continue des enseignants des premier et second degrés

L'ESPÉ de l'académie Orléans-Tours a vocation à assurer la gestion et la mise en œuvre des actions de formation à destination des personnels du second degré dont les universités d'Orléans et François Rabelais de Tours étaient jusqu'à présent opérateurs. Il s'agit des préparations aux CAPES et agrégations internes ; de la certification complémentaire en ASH (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) et la formation de professeurs néo-titulaires.

La formation en alternance mise en place dans le cadre des masters MEEF à partir de la rentrée 2013, nécessite une étroite collaboration entre l'ESPE, le rectorat et les directions académiques, pour assurer les actions de formation sur le terrain, notamment durant le stage. En effet, des professeurs tuteurs, issus des premier et second degrés d'une part et des enseignants intervenant dans les formations MEEF d'autre part, auront pour mission d'accompagner les étudiants au cours de leur stage, de les former à partir d'analyses réflexives régulières, et de leur permettre de mettre en synergie les compétences développées dans la formation et d'évaluer la maîtrise de leurs compétences professionnelles. Pour assurer pleinement ces missions et dans le but de constituer des équipes de formation plurielles, l'ESPÉ Centre Val de Loire assurera la formation de ces

tuteurs de terrain afin de donner la nécessaire cohérence aux interventions des différents formateurs. Ce programme de formation sera centré sur 3 axes :

- la professionnalité des tuteurs comme formateurs de terrain ;
- la compréhension des compétences associées au développement professionnel de l'étudiant-stagiaire ;
- la concertation entre les formateurs des différents milieux.

Les compétences attendues d'un tuteur seront explicitées dans une lettre de mission et s'appuieront sur :

- le développement des compétences professionnelles des étudiants-stagiaires ;
- la pratique réflexive ;
- les relations interpersonnelles et interprofessionnelles ;
- la collaboration entre formateurs de milieux différents.

Cette formation qui pourra s'appuyer sur les contenus des masters MEEF devrait permettre à court terme, aux 84% d'enseignants de notre académie qui ne détiennent pas un master d'en obtenir un tout en valorisant leurs actions dans leur établissement et dans la formation de leurs futurs collègues.

Il s'agit donc de créer un véritable réseau d'intervenants (formateurs universitaires, formateurs associés, tuteurs de terrain, chefs d'établissement,...) de façon à assurer un lien permanent entre les cours universitaires et les stages. Cela dans la perspective de donner aux étudiants une vision commune et claire du métier d'enseignant et d'éviter la dichotomie théorie – pratique. La mise en place de ce réseau associé à un programme de formation devrait permettre un suivi du stagiaire par :

- une formation par le stage à travers les échanges entre le tuteur et le stagiaire (visite en classe, co-construction de séquence, analyse réflexive...) ;
- au moins deux visites dans l'année par un formateur universitaire et suivies d'un entretien d'explicitation,
- des analyses de pratiques et des ateliers d'échanges de pratiques, explicitement prévus dans les maquettes de master, permettant d'interroger la complexité d'une situation de classe et de trouver collectivement des solutions à des situations difficiles.

Il est nécessaire de développer une veille scientifique sur les thématiques des programmes d'enseignement sur les questions de sociétés abordées tout au long de la scolarité pour accompagner l'évolution des connaissances, le renouvellement des programmes et répondre aux souhaits des professeurs

. Pour assurer cette mission de mises à jour des connaissances, l'ESPE :

- mettra en place des cycles de conférences sur des thématiques nouvelles des programmes en fonction des besoins des enseignants,
- élaborera des ressources numériques scientifiques et pédagogiques sur ces différentes thématiques, en liaison avec le CRDP ;
- mettra en place un forum permettant les échanges entre les enseignants des premier et second degrés et les groupes de concertation et de développement de l'ESPÉ.

Dans le cadre du développement de la recherche en éducation d'un point de vue national et local, l'ESPÉ aura en charge de proposer des actions de formation continue permettant la transposition des résultats de la recherche et leur adaptation au contexte de la classe. Les recherches-actions conduites au sein de l'ESPÉ par des équipes plurielles doivent également contribuer à la formation continue des enseignants.

Cette offre s'enrichira d'une formation diplômante comme souligné dans l'axe de développement n°2.

3.4.2. La formation des enseignants du supérieur

L'intégration à l'ESPE d'un service de pédagogie universitaire dédié à la formation initiale et continue des enseignants, enseignants-chercheurs, formateurs du supérieur met en avant la volonté de développer cette mission. En ce qui concerne la formation initiale, c'est-à-dire la formation des doctorants ayant pour mission complémentaire l'enseignement, en partenariat avec les écoles doctorales, l'ESPE organisera et assurera la formation au sein de modules centrés sur l'enseignement à l'université. L'objectif de ces modules est de développer chez des doctorants futurs enseignants-chercheurs des compétences (connaissances, capacités, attitudes) professionnelles liées à l'enseignement devant des publics d'étudiants, d'adultes. La formation proposée est construite sur les bases du développement des compétences suivantes :

- Etre responsable ;
- S'exprimer clairement à l'écrit et à l'oral ;
- Faire preuve d'esprit d'ouverture dans son enseignement ;
- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement ;
- Prendre en compte la diversité des étudiants ;

- Évaluer les étudiants ;
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication ;
- Travailler en équipe et coopérer avec les autres composantes, les partenaires de l'université ;
- Innover.

La massification de l'enseignement supérieur impliquant des étudiants à profils différents du point de vue des compétences développées, du rapport au savoir, de la motivation, des attentes de l'université (Romainville, 2000) ; les demandes de la société centrées d'une part sur l'importance de donner une culture générale aux étudiants en tant que citoyens et d'autre part sur l'insertion dans le monde du travail en dispensant des savoirs transférables dans le monde professionnel ; l'organisation des formations dans le cadre du LMD ; la mise en concurrence des établissements universitaires suite au processus de Bologne ; la désaffectation de certaines filières, notamment des filières scientifiques, nécessitent de réfléchir sur ce que doit être l'enseignement supérieur aujourd'hui et notamment sur les méthodes et/ou démarches d'enseignement qui sont dans le supérieur laissées sous la responsabilité de l'équipe pédagogique et/ou de l'enseignant qui dispense l'enseignement. Les missions du Service de Pédagogie Universitaire sont articulées sur les trois axes thématiques suivants :

- * contribution à la réussite des étudiants ;
- * contribution à l'innovation, l'accompagnement et le développement des actions pédagogiques.
- * contribution aux processus de communication, de diffusion et de veille techno-pédagogique.

Ces 3 axes thématiques peuvent se décliner en actions au sein de modules de formation :

*** contribution à la réussite des étudiants**

- former aux pratiques innovantes avec des intervenants extérieurs ;
- animer des ateliers d'échanges de pratiques ;
- aider les équipes de formation à mettre en place et à utiliser l'évaluation des enseignements par les

étudiants.

*** contribution à l'innovation, l'accompagnement et le développement des actions pédagogiques**

- accompagner la démarche pédagogique/TICE, en particulier en travaillant avec les formateurs ;
- accompagner les enseignants-chercheurs, enseignants et formateurs quant à l'utilisation pédagogique de ces outils par les ateliers d'échanges de pratiques ;
- animer/accompagner les démarches « didactiques et pédagogiques » ;
- aider au montage des dossiers répondant à des appels d'offre concernant l'enseignement.

*** contribution aux processus de communication, de diffusion et de veille techno-pédagogique**

- organiser des conférences en invitant des intervenants extérieurs sur les thématiques actuelles de la pédagogie universitaire ;
- publier une lettre mensuelle d'informations ;
- diffuser les "offres de formation" dans le plan de formation de l'établissement ;
- participer à des colloques et assurer une formation de formateurs ;
- mettre en place un vivier de personnes ressources au niveau régional ;
- contribuer à la valorisation de la « fonction enseignante ».

3.5. Les dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues

Dans la mesure où les étudiants des deux universités partenaires ont suivi au cours de leur cursus licence une unité d'enseignement de langue de 20 à 24H à chaque semestre, le choix a été fait dans le cadre des masters MEEF second degré de mettre une UE, non compensable de langue à chaque année de master en développant pour la seconde année les compétences liées à un enseignement disciplinaire en section européenne.

Dans le master MEEF premier degré, les langues seront valorisées à hauteur de 53h. Elles seront présentes à chaque semestre. Cette différence avec les autres masters MEEF s'explique par le fait qu'il s'agit, outre de développer des compétences liées à un niveau B2 en langue, de travailler sur la didactique de celles-ci à l'école primaire.

Les étudiants n'ayant pas passé le CLES en licence auront la possibilité de le passer au cours de leur formation de master.

La mission est désormais confiée aux universités de certifier, par la délivrance du master, la maîtrise avérée d'une langue vivante étrangère. Cette responsabilité amène les deux universités d'Orléans et de Tours à porter une attention accrue aux dispositifs permettant aux étudiants d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour valider cette maîtrise. Elles seront notamment très attentives au développement de tout ce qui permet une forme d'auto-apprentissage, en présentiel ou à distance : achèvement de la mise en place de Centre de Ressources en Langue sur les différents sites, achèvement rapide des Learning Center, développement de l'e-learning.

Les laboratoires de recherche en LVE contribueront également à la mise en place et au suivi de ces actions.

3.6. Les dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques

3.6.1. Les compétences nécessaires au développement d'une culture numérique

Que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou de la formation continue de tous les acteurs de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, il convient de développer une culture numérique, c'est-à-dire en reprenant la définition de l'Unesco concernant l'éducation aux médias et à l'information de développer les capacités à utiliser la technologie numérique, les outils de communication ou les réseaux pour localiser, évaluer, utiliser et créer de l'information. Mais la culture numérique ne se résume pas uniquement à cela dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, elle doit également se référer à la capacité à comprendre et utiliser l'information dans des formats multiples à partir d'un large éventail de sources (quand elle est présentée par des ordinateurs) ou à la capacité d'une personne à effectuer des tâches de manière efficace dans un environnement numérique. En conséquence, la culture numérique comprend la capacité à lire et à interpréter les médias, à reproduire les données et images par des manipulations numériques et à évaluer et appliquer de nouvelles connaissances acquises dans des environnements numériques.

Développer une culture numérique implique donc l'acquisition de compétences telles que :

- **Savoir se situer par rapport au numérique** : Quels outils pour quels usages et dans quelle société - Appréhender la portabilité de données - Appréhender l'interopérabilité des outils numériques ;
- **Savoir maîtriser les outils sociaux** : Nétiquette - Comportement sur le web ;
- **Etre acteur de son parcours** : Savoir réaliser et organiser une veille numérique ;
- **Maîtriser son identité numérique** : Avoir conscience de la persistance des données numériques - Connaître le cycle de vie des données numériques ;
- **Connaître le droit du numérique** : Connaître le droit relatif au droit à l'image - Connaître le droit relatif au à la propriété intellectuelle
- **Connaître les ressources persistantes utilisables** : Savoir rechercher des informations - Savoir indexer des informations - Savoir identifier la pertinence des données par le croisement des ressources ;
- **Savoir produire des ressources dans un schéma participatif** : Maîtriser les outils de travail collaboratif.

3.6.2. Les formations initiales et continues

Pour acquérir ces compétences, il est nécessaire de confronter d'une part les étudiants et les enseignants à une panoplie d'outils numériques issus de catégories différentes : Plateforme pédagogique ; outil de formation en distanciel ; service de production / médiatisation des ressources ; outils de travail collaboratif et d'autre part de concevoir une formation au numérique par le numérique.

Dans tous les parcours des mentions de master MEEF, le numérique est présent certes à travers une unité d'enseignement spécifique aux TICE dans l'enseignement, mais également dans l'ensemble des UE par l'utilisation d'outils numériques, par la création de ressources, par l'analyse de ressources... La formation intègre un volet portant sur l'évaluation des compétences numériques (C2i2e).

Du point de vue de la formation des enseignants des premier et second degrés et des enseignants du supérieur, le service numérique aura la charge de mettre en place une formation permettant de rendre compte et de valoriser les apports pédagogiques autour du numérique et de penser le montage de parcours d'apprentissage intégrant le numérique. Cette formation s'appuiera sur les théories de l'apprentissage, les pratiques numériques des élèves (écoliers, collégiens, lycéens), les résultats de la recherche, une veille sur les outils et mettra en œuvre une différenciation pédagogique tout en traçant la progression de la compétence numérique et en utilisant les dispositifs intégrant du numérique pour l'évaluation (ePortfolio ...). Il s'agira donc de former aux outils (maîtrise technique) et à l'usage de ces outils (visée pédagogique)

Le mode de formation traditionnel en présentiel sera à l'avenir complété par des dispositifs en distanciel ou hybrides. Une formation à ces nouveaux modes sera également dispensée aux formateurs :

- Mise en place d'outils dédiés aux classes virtuelles ;
- Formation aux outils asynchrones ;
- Formation à l'exploitation des plateformes de cours en ligne.

3.6.3. Des actions de veille et de recherche

Le service numérique en collaboration avec les services universitaire de pédagogie et production et innovation devra assurer une veille scientifique et pédagogique sur ce domaine en évolution rapide qu'est le numérique. Pour cela une base collaborative sera mise en place et en partenariat avec la cellule Académique, recherche, Innovation et expérimentation et l'observatoire du numérique de l'académie, des recherches-action seront développées.

3.7. Les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

3.7.1. L'évaluation des enseignements par les étudiants

L'ESPÉ en partenariat avec les observatoires de la vie étudiante des deux universités mettra en place une évaluation des enseignements par les étudiants reposant sur 4 principes :

- un focus sur les situations d'enseignement-apprentissage et non pas sur les enseignants ;
- une confidentialité : en effet il apparaît important si on souhaite mettre en place une évaluation des enseignements dans le but d'une évolution positive des formations, que les résultats soient communiqués uniquement aux enseignants concernés et à la personne chargée de l'exploitation des questionnaires. De même de façon à obtenir le plus possible d'informations constructives, l'anonymat des étudiants est nécessaire ;
- une anticipation et une planification de l'évaluation des enseignements par les étudiants : d'une part il est primordial de prévenir les étudiants qu'ils auront à évaluer les enseignements dispensés dans le but d'améliorer la formation, d'autre part cette évaluation de chaque unité d'enseignement ne doit pas être faite après les examens pour éviter que ce soit le résultat de l'examen qui pilote l'avis de l'étudiant.
- une prise en compte par l'enseignant des résultats de l'évaluation ;
- un retour aux étudiants : ce retour aux étudiants, fait par les enseignants de l'unité d'enseignement doit clairement faire apparaître les points positifs et les points à améliorer et proposer les modifications envisagées.

Une évaluation globale de la formation à la fin de l'année universitaire pourra venir compléter l'évaluation de chaque unité d'enseignement et apporter des informations autres mais complémentaires. Les résultats globaux seront fournis aux conseils de perfectionnement de façon à en tenir compte pour faire évoluer la formation.

3.7.2. L'évolution des formations

Comme précisé dans la partie 3.2., chaque master a **un conseil de perfectionnement**.

3.8. Les modalités d'évaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation des étudiants sont définies par chaque équipe pédagogique de chaque parcours. Sont indiquées dans les maquettes de formation présentées en annexe 1, les modalités de contrôle de connaissances choisies.

3.9. Les dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

Nous attacherons une importance particulière à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les Missions Handicap, en place dans les deux universités, mettront en œuvre des actions s'articulant autour d'une prise en compte globale et individualisée des besoins des personnes confrontées à un problème lié à la maladie ou au handicap, permanent ou temporaire.

Il s'agit de leur permettre de mener au mieux leur projet d'études en optimisant leur autonomie. L'e-learning et le Learning Center dont les deux universités sont en train de s'équiper tiendront une place importante dans ce dispositif.

Les étudiants pouvant répondre au Régime Spécial d'Etudes fixé pour chaque mention de master et comprenant des aménagements d'emploi du temps et le choix de leur mode de contrôle des connaissances :

contrôle continu ou contrôle continu et terminal

Les demandes de VAE seront traitées par les pôles VAE des universités.

4. L'organisation de la mission de coordination

4.1 Les équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet.

Chaque Master et parcours est piloté par une équipe de formation ou une équipe pédagogique plurielle constituée des principaux acteurs intervenant dans les formations. Il s'agit :

- de formateurs (enseignants, enseignants-chercheurs à temps plein ou à temps partiel (temps partagés), enseignants-chercheurs) affectés à l'ESPE ;
- des tuteurs de terrain ;
- des enseignants du premier et du second degrés et des inspecteurs et personnels de direction mis à disposition par le rectorat pour participer à la formation initiale des enseignants
- des enseignants, enseignants-chercheurs des UFRs de chaque université.

Les équipes de formation ou pédagogiques plurielles, le responsable du pôle formations et stages, impliqué dans la direction de l'ESPE, en liaison avec les groupes de concertation et de développement et les conseils de perfectionnement veillent à la cohérence du dispositif et à la progressivité dans l'acquisition des compétences de la L2 au M2 et même au-delà dans le cadre de la formation continuée et continue.

De façon à organiser la formation et permettre aux étudiants d'avoir des interlocuteurs couvrant l'ensemble de la formation un trio référent est mis en place. Pour les MEEF second degré, il s'agit : des deux responsables du parcours (disciplinaire et didactique) et d'un inspecteur de la discipline. Pour le master premier degré, le trio sera constitué, du responsable du master, du correspondant de la formation et d'un IEN.

Le « trio référent », pilote de chaque parcours définit la composition nominative de l'équipe plurielle. Ces équipes plurielles se réuniront au moins une fois par semestre et ont pour missions principales la gestion opérationnelle et le suivi de la formation et des étudiants.

Du point de vue opérationnel, l'équipe de formation pédagogique plurielle de chaque parcours construit l'emploi du temps, organise avec la scolarité les examens et avec le service « stages » les visites des formateurs dans les établissements.

En termes de suivi de la formation et des étudiants, l'équipe pédagogique plurielle doit :

- chaque année mettre en œuvre les moyens pédagogiques appropriés : contenus, modalités d'intervention, modalités du contrôle des connaissances, intervenants dont des professionnels de terrain (inspecteurs, chefs d'établissement, maîtres formateurs, CPE, formateurs à temps partagé, enseignants du second degré...), ressources de l'académie et des universités (voir partie suivante) ;
- mettre en place, avec l'OVE, l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- tenir compte de cette évaluation étudiante pour améliorer en continu les modalités de la formation dans le cadre de la démarche qualité ;
- suivre l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Les équipes pédagogiques plurielles par leurs missions et leur représentativité au sein du conseil sont en lien direct avec le conseil de perfectionnement de la mention de master. De même, en termes de continuité et de culture commune, les questions telles que celles des regroupements de formations, des UE transversales, des passerelles pourront être soumises et traitées par les groupes de concertation et de développement.

L'importance accordée dans notre dossier à la constitution d'équipes plurielles, avec un pourcentage élevé de professionnels de terrain, répond directement à la préoccupation qui est au cœur de notre projet : assurer un va-et-vient permanent entre théorie et pratique, à tous les niveaux : dans les maquettes (échanges en continu entre les stages et leur analyse réflexive à l'université), dans la place donnée à la formation tout au long de la carrière (avec, en particulier, une formation diplômante pour les tuteurs), dans le choix comme premier axe stratégique de l'alternance intégrative, et, enfin, dans cette constitution volontariste d'équipes plurielles. La cohérence de notre projet académique est aussi liée au souci d'offrir une représentation globale du métier d'enseignant, qui implique une constante réversibilité et une fécondation mutuelle incessante entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques.

Une équipe de suivi du stage en responsabilité et du fonctionnaire stagiaire sera également mise en place l'année d'alternance. Cette équipe sera constituée du binôme référent (tuteur de terrain-enseignant universitaire) évoquée dans la partie 3.2 élargie aux inspecteurs disciplinaires ou IEN et à des chefs d'établissements. Cette équipe devra faire le point au moins deux fois dans l'année dont une fois au cours du premier-semestre, de façon à rendre compte de l'évolution en termes de compétences du fonctionnaire stagiaire et d'apporter si nécessaire

des aides spécifiques.

4.2. Les interaction avec les partenaires

Les interactions entre les différents services de l'ESPE et les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE sont répertoriés dans le tableau suivant.

Pôles / Services de l'ESPE	Services des partenaires
Pôle Support	
Ressources humaines Affaires budgétaires et financières Logistique Informatiques communication	Les services administratifs des universités
Pôle Formations et Stages	
Service Enseignement, Education et Formation La scolarité associée	Les collègiums-UFR de l'université d'Orléans et les UFR de l'université François Rabelais de Tours et les scolarités associées Les scolarités centrales des deux universités
Pour le parcours arts plastiques	L'ENSA de Bourges
Relations internationales via le pôle formations et stages	Le service RI des universités
Service stages	Le rectorat et les EPLE Pôle avenir – université d'Orléans SEVE – université de Tours
Service formation continue tout au long de la vie	Le Rectorat : service académique de formation des personnels Le service formation continue des universités La maison des sciences L'IRES – université d'Orléans Le CNAM pour la formation des enseignants des filières professionnelles
Service de pédagogie universitaire	Le service formation continue des universités Les écoles doctorales
Pôle recherche, Ressources et innovations	
Service recherche	Les laboratoires des universités travaillant sur les questions d'éducation (lab. Ligérien de linguistique, Dynadiv, Psychologie des âges de la vie) L'IRES La Maison des Sciences Humaines Le Rectorat : cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation Les laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs intervenants dans l'espé.
Service ressources pédagogiques, productions et innovations	Le CRDP et les CDDP Le Rectorat : cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation L'IFÉ
Service numérique	Les services numériques des universités L'Université Numérique en Région Centre Le Rectorat : cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation, mission TICE Le CRDP avec son observatoire des pratiques numériques

Réseau des CRD

Les SCD des universités ; les CDI des établissements, le CRDP, les CDDP, l'IFÉ

Tableau 2 : les interactions entre les différents services de l'ESPÉ et ceux des partenaires

4.3. Les outils de la coordination

En coordination et dans le cadre des politiques des OVEs (université d'Orléans et université François-Rabelais de Tours), l'ESPÉ mettra en place dans le cadre d'une démarche qualité :

- un suivi des flux ;
- un suivi de l'insertion professionnelle de 1 à 5 ans après la sortie ;
- une note de l'évolution des études ;
- une évaluation des formations et des enseignements (voir partie 3.7).

Un rapport annuel sera rédigé sur ces différents points.

L'ESPÉ inclura dans ses priorités, de façon croissante au cours du contrat, les questions de qualité, qu'il s'agisse de la formation ou de la recherche dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, et, plus précisément, dans le cadre de l'évaluation des enseignements.

L'accent sera mis sur une démarche réflexive et formative, visant à préciser les objectifs et à développer les mécanismes et les modalités d'une auto-évaluation.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique sera chargé de veiller à la mise en place progressive d'une véritable culture de la qualité au sein de l'ESPE.

4.4. La recherche

La mise en place de l'ESPÉ va permettre de fédérer les recherches portant sur des questions d'éducation au sens large au sein de l'académie Orléans-Tours dès l'année universitaire 2013-2014. S'il n'est pas d'actualité de créer un laboratoire, la proposition qui est faite peut laisser la possibilité de l'envisager au cours de ce contrat. La figure 4 présente les actions qui seront mises en œuvre dès l'année universitaire 2013-2014 pour permettre un regroupement des acteurs de la recherche sur les questions d'éducation.

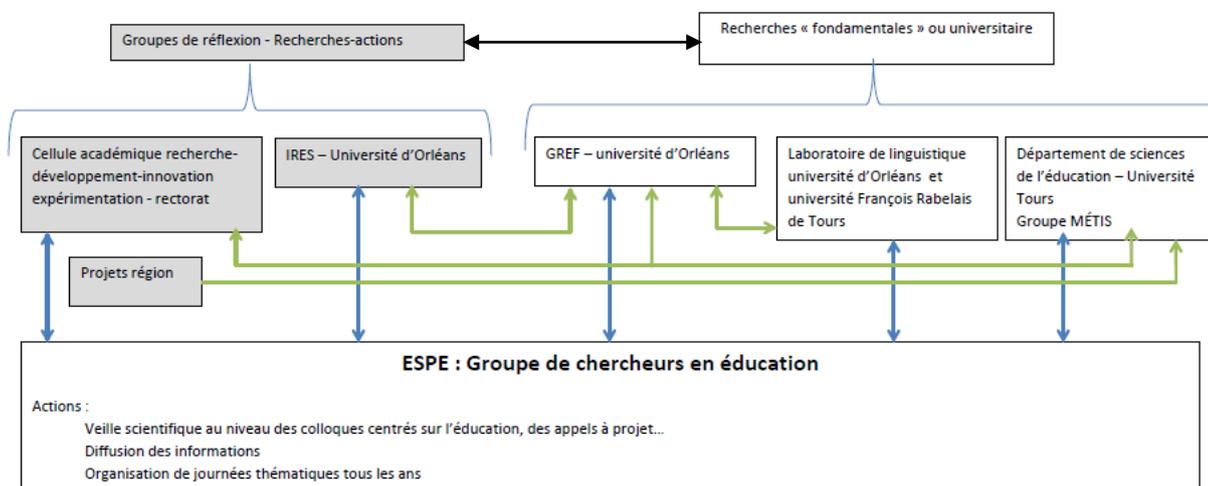


Figure 4 : vers un groupe de chercheurs sur des questions liées éducation

Ce groupe de chercheurs travaillant sur des questions d'éducation au sens large a pour vocation à mettre en synergie les acteurs des universités, des laboratoires, du rectorat qui s'intéressent à ces questions. Sont principalement concernés :

- **Les membres de l'Institut de Recherches sur l'Enseignement des Sciences (IRES)**, service commun de l'Université d'Orléans créé en septembre 2008, en tant qu'extension pluridisciplinaire de l'IREM d'Orléans (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) avec l'intégration de l'IUFM Centre Val de Loire à l'Université d'Orléans. Cet institut est structuré en cinq pôles : Mathématiques : l'IREM, S.V.T.U., S.T.A.P.S., Physique-Chimie, Informatique.

L'IRES a pour mission notamment de : promouvoir la recherche en matière d'enseignement à tous les niveaux (du primaire au supérieur), participer aux expérimentations concernant l'enseignement à tous les niveaux (du primaire au supérieur), de mettre en place avec les groupes de réflexion des recherches appliquées centrées sur l'enseignement. Par ses missions, l'IRES contribue notamment aux activités nationales et internationales du réseau INTER-IREM ou d'autres réseaux, établit des liens de recherche avec d'autres structures et instituts (INRP, etc.), engage des réflexions et des actions pour sur l'enseignement des sciences. En ce sens, L'IRES est un service de recherche appliquée sur les questions d'éducation scientifique.

- Les acteurs de la cellule académique recherche – développement – innovation et expérimentation

Plusieurs acteurs institutionnels travaillent au développement de l'innovation et de l'expérimentation au service de la réussite des élèves :

- le réseau des 30 conseillers académiques recherche développement innovation expérimentation (CARDIE) ;
- le département recherche-développement, innovation et expérimentation (DRDIE) au ministère.

Dans l'académie d'Orléans-Tours, la cellule CARDIE a pour missions de :

- repérer, impulser, favoriser les initiatives de terrain ;
- **favoriser le lien avec la recherche** ;
- communiquer sur ces initiatives pour faciliter la mutualisation et enrichir la réflexion commune ;
- accompagner et valoriser les équipes engagées dans des projets innovants ;
- assurer une veille pédagogique au service des équipes innovantes ;
- favoriser le développement professionnel des acteurs.

- Les enseignants, enseignants-chercheurs de la fédération de chercheurs en éducation de l'université d'Orléans (le GREF)

Suite à la demande d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Orléans, une fédération de chercheurs en éducation, coordonnée par l'IUFM Centre Val de Loire, a été créée à la rentrée universitaire 2011. Sa vocation est de soutenir les recherches relatives aux questions d'éducation et d'enseignement au sein de l'université d'Orléans. Dans un premier temps, trois thématiques d'intérêt régional¹ ont été retenues :

- Comment la formation à l'écocitoyenneté peut-elle modifier les pratiques en termes d'économie d'énergie (avec une première focale sur les élèves du primaire et du collège) ?
- Quel type d'accompagnement peut-on proposer aux acteurs de l'éducation à l'interface de l'école, des collectivités territoriales et du tissu social local en fonction de leurs besoins et de leurs spécificités ?
- Quel sont les facteurs en jeu dans les difficultés de production d'écrits chez les adolescents et jeunes adultes, et comment peut-on agir ?

- Les membres de l'équipe GORDF du laboratoire Ligérien de linguistique

L'équipe GORDF (Groupe Orléanais de Recherche en Didactique du Français) travaille comme son nom l'indique sur la didactique du Français.

- Les enseignants, enseignants-chercheurs du département de sciences de l'éducation de l'université François Rabelais de Tours

Le département des sciences de l'éducation et de la formation de l'université de Tours a une tradition de recherche sur **la formation tout au long de la vie**, la pédagogie de l'alternance, l'analyse des pratiques et la réflexivité en éducation.

La recherche met l'accent

- sur les savoirs d'action, les concepts de l'action (délibération, coopération, expérience, raison sensible...) et leur épistémologie (journées d'études et séminaire de Master)
- sur les conditions de l'action dans deux des « métiers impossibles » - éduquer, soigner - : confiance, « care », subjectivation, émancipation..., d'où le nom du groupe interne qui a été créé en juin 2012 Métis, (« Métiers impossibles » - intelligence sensible, mais aussi Métis, la figure de l'intelligence pratique). Deux thèses sont en cours sur des questions (en musique, et dans le soin infirmier)
- sur des concepts classiques de l'éducation, qui sont aussi des questions vives de société : Autorité, service public, laïcité (avec journées d'études) ;
- sur des dispositifs de formation, avec l'étude de leurs effets : suite à un appel d'offres de la région, remporté par un des chercheurs, une des recherches en cours est l'étude des abandons dans les études d'infirmières (ASARFI). La recherche est actuellement en cours de redéploiement.

- Les enseignants-chercheurs des universités appartenant à des laboratoires extérieurs dont les thématiques de recherche sont centrées sur l'éducation, l'enseignement, la formation.

¹ D'après l'appel à projets du Conseil régional de novembre 2011.

Les relations fortes avec des laboratoires (UMR STEF- ENS Cachan, ...) et/ou des instituts d'éducation (l'IFÉ,...) développées depuis plusieurs années par le rattachement d'enseignants-chercheurs à ces laboratoires ou instituts devront être concrétisées par l'élaboration de conventions.

La volonté de développer davantage la recherche sur les questions d'enseignement, d'éducation et de formation au sein de l'académie devrait permettre de tisser des liens entre formation et recherche et de mettre en place des formations de formateurs de façon à assurer une diffusion des résultats de la recherche accessibles à tous et à intégrer les résultats de la recherche à la formation.

5. Le modèle économique

5.1. Les règles retenues pour la construction du modèle économique du projet

Le tableau concernant le budget de projet ESPE présenté dans le fichier excel joint à ce document a été complété en respectant les règles suivantes :

- **Masse salariale :**

Coût annuel d'un PU	108 000	Dont pour activité cours 54 000
coût annuel d'un MCF	75 000	Dont pour activité cours 37 500
Coût annuel d'un PRAG-PRCE- PREC (moyenne des corps)	65 000	
Coût d'une heure de vacation :	41 €*1,2 de charges= 49,2 €	
Coût annuel BIATSS A	57 600	
Coût annuel BIATSS B	48 000	
Coût annuel BIATSS C	37 000	

Tableau 4 : masse salariale

- **Coût fonctionnement pédagogique :**

Pour Orléans : réalité 2012, IUFM et UFR d'accueil (à l'étudiant)

Pour Tours 24€ par heures ETD par heures dites Secondaire et 14 € p par heures ETD par heures dites Tertiaires.

- **Infrastructure :**

Pour Orléans : réalité 2012, IUFM et 16 € de l'heure par M² pour UFR d'accueil

Pour Tours : 30 € par M² pour UFR d'accueil.

Nombre de M² : nombre d'heures/ 25 h de cours par semaine = équivalent salles

Une salle : 50 M².

- **Investissement :**

Pour Orléans : budget propre d'investissement minimal.

Frais de gestion : 30% des dépenses hors masse salariale (y compris gouvernance).

- **La recherche** : une équipe de 10 chercheurs (10* 804 h) et prévu un budget moyen de 40 000 € (budget alloués aux labos SHS).
- **Le Tutorat EAP**: Sur la base de 356 EAP et à raison d'un référent rémunéré de 2h par étudiant : 712h soit en arrondissant 1,25 ETP. Se rajoutent aux coûts salariaux, des frais de déplacement.

- **Les heures :**

Les heures sont des heures ETD et font référence aux nouvelles maquettes de formation

Master MEEF 1^{er} degré : 19200h dont des 10% vacances

Master MEEF 2^{sd} degré :

Orléans : 13700h dont 10% vacances

Tours : 5200h dont 10% vacances

Master MEEF Accompagnement Educatif (Orléans) : 1100h

Cycle licence :

Orléans : 1200h

Tours : 500h

Au niveau de l'académie des moyens sont accordés. **Pour le premier degré**, 181 professeurs d'école-maîtres formateurs interviendront sur l'ensemble des 6 centres de formation à hauteur chacun de 48H équivalent TD au sein de l'ESPE. Leurs interventions seront articulées autour de deux axes centraux de la formation :

- le suivi et l'accompagnement des étudiants et des étudiants-fonctionnaires stagiaires (visites, référent,...)
- la construction d'une culture commune (cours, TD du tronc commun).

Pour le second degré, en plus des 19, soit 14% du personnel enseignant de l'IUFM, enseignants en temps partagé à l'université d'Orléans (50% dans un établissement scolaire et 50% à l'université), des inspecteurs et des chefs d'établissement, l'académie propose d'une part l'intervention de TZR qui ne seraient pas affectés et d'autre part d'étudier la possibilité d'accorder des HSE aux enseignants qui interviendraient comme pour le premier degré devant les étudiants sur des thématiques professionnelles et didactiques précises.

5.2. Les inscriptions des étudiants.

Pour le master MEEF 1^{er} degré et le master MEEF « encadrement éducatif », les étudiants font leur inscription administrative et pédagogique à l'ESPE

Pour les masters MEEF second degré, les étudiants font une inscription administrative et une inscription pédagogique principale dans l'UFR dans laquelle la formation sera dispensée. Cette inscription pédagogique induit automatiquement une inscription pédagogique secondaire gratuite à l'ESPÉ.

La projection en effectifs et publics accueillis dès la rentrée 2013 sont présentés dans le tableau

	2013-2014			2014-2015	
	M1	M2 trans.	PES ou PLCS	M1	M2
MEEF 1^{er} degré	Blois : 50 Bourges : 40 Chartres : 40 Châteauroux : 30 Orléans : 90 Tours : 90	Blois : 21 Bourges : 20 Chartres : 43 Châteauroux : 24 Orléans : 82 Tours : 89	Blois : 30 Bourges : 25 Chartres : 74 Châteauroux : 15 Orléans : 106 Tours : 43	Blois : 60 Bourges : 60 Chartres : 60 Châteauroux : 60 Orléans : 90 Tours : 90	Blois : 50 Bourges : 40 Chartres : 40 Châteauroux : 30 Orléans : 90 Tours : 90
MEEF 2^{sd} degré	O : université d'Orléans – T : Université François Rabelais de Tours				
Parcours mathématiques	O : 15 - T : 10	O : 13 - T : 6	O : 49	O : 20	O : 15
Parcours physique-chimie	O : 10 - T : 12	O : 9 - T : 13	O : 12	O : 15	O : 10
Parcours SVT	O : 10	O : 10	O : 18	O : 15	O : 10
Parcours EPS	O : 35	O : 32	O : 38	O : 35	O : 35
Parcours maths-sciences (M2)			O : 11		O : 15
Parcours histoire-géo	O : 25 - T : 25	O : 20 - T : 25	O : 19	O : 30	O : 25
Parcours espagnol	O : 10 - T : 20	O : 10 - T : 20	O : 16	O : 12	O : 10
Parcours anglais	O : 25 - T : 25	O : 20 - T : 25	O : 39	O : 30	O : 25
Parcours lettres	O : 20 - T : 12	O : 14 - T : 14	O : 39+6	O : 25	O : 20
Parcours musique	T : 12	T : 8	O : 7		
Parcours arts plastiques	O : 15		O : 12	O : 15	O : 15
Parcours lettres-histoire (M2)			O : 15		O : 15
Parcours lettres-langues (M2)			O : 15		O : 15
MEEF accompagnement éducatif	20	17	O : 18	25	20

Tableau 5 : effectifs et publics dès la rentrée 2013

ANNEXE : les maquettes de formation

Informations sur les tableaux des maquettes

I. Les différents blocs

Les différents blocs indiqués dans les tableaux présentant les maquettes de formation font référence aux blocs suivants :

Bloc 1 : bloc disciplinaire
 Bloc 2 : bloc didactique
 Bloc 3 : recherche
 Bloc 4 : contexte d'exercice du métier
 Bloc 5 : mises en situation professionnelle

II. Le référentiel métier

Les compétences indiquées correspondent aux compétences du référentiel métier. Par exemple le code A.I.1 fait référence à la compétence « Faire partager les valeurs de la République »

A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

A.I.1. Faire partager les valeurs de la République

A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves

A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe

A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative

A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école

A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

B - Référentiel de compétences des professeurs

I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication

B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

III. Contrôle des connaissances et des compétences

Les modalités de contrôle de connaissances sont indiquées par une croix.

Domaines : Tous
**Mention du MASTER : Métiers de l'Enseignement, de
l'Education et de la Formation (MEEF)**
Intitulé : « 1^{er} degré »

ORGANISATION DE LA MENTION

Le projet pédagogique du master MEEF 1^{er} degré se fonde sur :

- la polyvalence et la pluridisciplinarité ;
- la capacité à «changer d'échelle» (envisager l'élève, le groupe d'élèves, la classe, l'établissement scolaire, le système éducatif, d'autres systèmes éducatifs, ...) ;
- le principe d'éducabilité.

La maquette de formation**PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)**

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1&2	UE1.1 : Identifier et explorer la culture scientifique EC1 : Mathématique et sa didactique(1) EC2 : Les sciences expérimentales et la technologie : concepts et didactique(1) EC3 : EPS : épistémologie et définition du champ disciplinaire EC4 : Cultures et usages numérique (1)	20	100		11	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE1.2 : Identifier et explorer la culture humaniste EC1 : Langue, littérature et enseignement du français(1) EC2 : Les grandes notions en Histoire Géographie : des contenus à la transposition didactique(1) EC3 : Arts visuels EC4 : Education musicale	20	79	14	11	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE1.3 : Langues vivantes étrangères		21	6	3	X		A.II.1,2,5 B.I.1,2,3
4	UE1.4 : Connaissance du système scolaire EC1 : Histoire et sociologie de l'éducation EC2 : Fonctionnements, enjeux et défis de l'école	15	10		3		X	A.I.1,2 A.III.1,2
3,4,5	UE1.5 : Découverte du monde professionnel EC1 : Préparation et analyse de stage d'observation EC2 : Initiation à la recherche	8	4	3	2	X		A.I.1,2 A.III.1,2
Total S1 : 300H		63	214	23	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1&2	UE2.1 : Identifier et explorer la culture scientifique EC1 : Mathématique et sa didactique (2) EC2 : Les sciences expérimentales et la technologie : concepts et didactique(2) EC3 : EPS : conduites typiques et apprentissages EC4 : Cultures et usages numérique(2)	13 4 9	44 18 26	37 9 18 10	8 8	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE2.2 : Identifier et explorer la culture humaniste EC1 : Langue, littérature et enseignement du français (2) EC2 : Les grandes notions en Histoire Géographie : des contenus à la transposition didactique (2) EC3 : Arts visuels EC4 : Education musicale EC5 : Préparer et soutenir un oral professionnel	8 4 2 2	53 15 28 5 5	37 9 2 2 24	11	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE2.3 : Langues vivantes étrangères		12	6	2	X		A.II.1,2,5 B.I.1,2,3
4	UE2.4 : Diversité des contextes et des publics EC1 : Psychologie du développement et des apprentissages EC2 : Diversité des contextes et des publics EC3 : Co-éducation, psychologie et sociologie de la famille	18 6 8 4	20 4 8 8		3	X		A.I.1 A.II.1,2,3 A.III.1,2,3
4	U2.5 : Posture professionnelle en éducation et formation EC1 : Connaissance des groupes EC2 : Règlement, déontologie, éthique	8 4 4	10 4 6	4 4	2	X		A.I.1,2 A.II.4 A.III.1 B.II.2
3,4,5	UE2.6 : Découverte du monde professionnel EC1 : le fonctionnement scolaire EC2 : Analyse des pratiques professionnelles transversales		20 10	10 4	4	X		A.I.1,2 A.II.4,5 A.III.1,2,3,4 B.I.1,2,3 B.II.1,2,3

	EC3 : Analyse des pratiques éducatives EC4 : Initiation à la recherche		10	6			
Total S2 : 300H		47	159	94	30		
Total M1 : 600H		110	373	117	60		

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF 1^{er} degré (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1&2	UE3.1 : Développer et transmettre la culture scientifique EC1 : Didactique, épistémologie et histoire des mathématiques(1) EC2 : Les sciences expérimentales et la technologie : aspects pédagogiques et didactiques(1) EC3 : EPS : praxéologie EC4 : Outils numériques et apprentissages (1)		35	4	3	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE3.2 : Développer et transmettre la culture humaniste EC1 : Construire les apprentissages en didactiques du français (1) EC2 : De l'espace-temps (cycle1 et cycle2) à l'Histoire-Géographie (cycle3) enseignés(1) EC3 : Arts visuels EC4 : Education musicale EC5 : Voix-Corps		23	22	4	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE3.3 : Didactiques des Langues vivantes étrangères	2	8		1	X		A.II.1,2,5 B.I.1,2,3
4	UE3.4 : Diversité des contextes et des publics(2) EC1 : Psychologie du développement et des apprentissages(2) EC2 : Troubles et élèves en situation de handicap	6	20		2		X	A.II.1,2,3,4 B.II.2
4	U3.5 : La gestion de classe EC1 : Autorité et discipline EC2 : Pédagogie et accompagnement des	8	16		2	X		A.I.1 A.II.1,2,3,4 A.III.1,2,3

	élèves en difficulté							B.II.2
2,3, 4,5	UE3.6 : Pratiques et Recherche en milieu professionnel EC1 : Préparation de stage et accompagnement EC2 : Apprentissage, TICE et disciplines EC3 : Stage et projet EC4 : Mémoire de recherche appliquée		18	18	18		X	A.I.1,2 A.II.1,2,4,5 A.III.1,2,3,4 B.I.1,2,3 B.II.1,2,3
Total S3 : 180H		16	120	44	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1&2	UE4.1 : Développer et transmettre la culture scientifique EC1 : Didactique, épistémologie et histoire des mathématiques (2) EC2 : Les sciences expérimentales et la technologie : aspects pédagogiques et didactiques (2) EC3 : EPS : Construire sa conception de la discipline EC4 : Outils numériques et apprentissages (2)		34	9	4	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE4.2 : Développer et transmettre la culture humaniste EC1 : Construire les apprentissages en didactiques du français EC2 : De l'espace-temps (cycle1 et cycle2) à l'Histoire-Géographie (cycle3) enseignés EC3 : Arts visuels EC4 : Education musicale		23	16	5	X		A.II.1,2 B.I.1,2,3
1&2	UE4.3 : Didactiques des Langues vivantes étrangères			10	1	X		A.II.1,2,5 B.I.1,2,3
4	UE4.4. Education et relation éducative EC1 : Education en question : philosophie de l'éducation et courants pédagogiques EC2 : Sociologie de l'éducation	8 4 4	18 10 8		2		X	A.I.1,2 A.II.4
4	UE4.5 : Coopération et partenariats éducatifs	6 4	18 8		2	X		A.I.1,2 A.II.3,4

	EC1 : Partenariats dans les secteurs de l'animation, de la culture et du sport-politiques de la ville EC2 : Travail en équipe, gestion du stress et des conflits, conduite de réunion et d'entretiens	2	10					A.III.1,3
2,3, 4,5	UE4.6 : Pratiques et Recherche en milieu professionnel EC1 : Analyses de pratiques transversales EC2 : Analyses de pratiques disciplinaires EC3 : stage et projet EC4 : Mémoire de recherche appliquée		8	30	16		X	A.I.1,2 A.II.1,2,3,4,5 A.III.1,2,3,4 B.I.1,2,3 B.II.1,2,3
Total S4 : 180H		14	101	65	30			
Total M2 : 360H		30	221	109	60			

Domaine : « Sciences, Technologies, Santé »
**Mention du MASTER : Métiers de l'Enseignement, de
l'Education et de la Formation (MEEF)**
Intitulé : « 2sd degré »

- Parcours mathématiques (M1/M2) – co-habilité Orléans-Tours
- Parcours physique-chimie (M1/M2) - co-habilité Orléans-Tours
- Parcours sciences de la vie et de la terre (M1/M2) - Orléans
- Parcours éducation physique et sportive (M1/M2) - Orléans
- Parcours maths-sciences (M2) - Orléans

Parcours mathématiques

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 TICE : aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Analyse, algèbre, géométrie	60	60		13	x		B.I.1
1	UE1.3 : Arithmétique, probabilités, Statistiques	30	30		6	x		B.I.1
2	UE1.4 : Didactique des mathématiques :caractéristiques des activités et préparation de séquence d'enseignements	37,5	37,5		6	x		B.I.1;B.I.2;B.I.3; B.II.1
3	UE1.5 : Initiation recherche		15		3	x		B.I.1;B.I.2;B.I.3; A.III.4
Total S1 : 289H		138,5	150,5		30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 : Etre, avoir et faire autorité EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2– A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE2.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque</u>			18 8 10	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1

<i>discipline</i>							
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS							
1	UE2.3 : Mathématiques élémentaires	60	60		9	X	B.I.1
2	UE2.4 : Didactique : analyse de ressources pour la classe et construction de séquences d'enseignement	45	45		9	X	B.I.1;B.I.2;B.I.3;B.II.1; B.II.2
3	UE2.5 : Initiation recherche		15		3	X	B.I.1;B.I.2;B.I.3;A.III.4
1	UE2.6 : Anglais		20		2	X	A.II.5
5	UE2.7 : stage d'observation et de pratique accompagnée (2h suivi / étudiant)				2	x	Toutes
Total S2 : 283H		111	152	20	30		
Total M1 : 572H		249,5	302,5	20	60		

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2- A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE3.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<i>spécifique à chaque discipline</i>)			18 9 9	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1 et 2	UE3.3 : L'utilisation des TICE et autres pratiques pédagogiques		30		5	X		B.I.1;B.I.3;B.II.1
2	UE3.4 : Didactique : enseigner les mathématiques au collège et au lycée		60		9	X		B.I.1;B.I.2;B.I.3;B.II.1; B.II.2
5	UE3.5 : Stage en				10	X		Toutes

3	responsabilité et préparation du mémoire (3 ou 4h de suivi/étudiant)							
Total S3 : 139H		9	112	18	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 12 6		3	x		A.I.1 – A.I.2 A.II.2 – A.II.4 – A.III.2 A.II.3 – A.II.4 – A.III.1 – A.III.2 – A.III.3
2 4 5	UE4.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques <i>(spécifique à chaque discipline)</i>			16 7 9	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1 et 2	UE4.3 : Retour sur la discipline dans la pratique pédagogique		18		3	X		B.I.1;B.I.3;B.II.1
3	UE4.4 : Histoire des mathématiques et épistémologie, didactique de la discipline		50		3	X		B.I.1;B.II.1;A.III.4
5 3	UE4.5 : Stage en responsabilité et mémoire (3 ou 4H de suivi/étudiant)				16	X		Toutes
2	UE4.6 : L'enseignement des mathématiques en langue étrangère		20		2	X		B.I.1;B.I.3;A.II.5
Total S4 : 138H		12	110	16	30			
Total M2 : 277H		21	222	34	60			

Parcours physique-chimie

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 : TICE aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Savoirs fondamentaux en physique	108			9	x		B.I.1.
1	UE1.3 : Savoirs fondamentaux en chimie	38	42	28	9	x		B.I.1.
2	UE1.4 : Didactique et histoire des sciences physiques et chimiques : EC1 : Histoire et épistémologie EC2 : Investigations	10 10	45 25 20		6	x		B.I.1 A.II.1 – A.II.2 - B.I.1
3	UE1.5 : Initiation à la recherche		15		4	x		B.I.1 - B.I.2
Total S1 : 305H		305			30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 Etre, avoir et faire autorité EC2 Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2–A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE2.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques spécifique à la physique - chimie			18 8 10	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE2.3 :	104			6	x		B.I.1.

	Approfondissement de physique						
1	UE2.4 : Approfondissement de chimie	104		6	x		B.I.1.
2	UE2.5 : Activités expérimentales, de modélisation et de simulation, et mises en situation pédagogique (auxquelles sera associée une convention de stage obligatoire)	40	70	6	x		B.I.1 - B.I.2 - B.I.3 B.II.1
3 et 2	UE2.6 : Initiation à la recherche : problématisation et méthodologie	15		3	x		A.III.4 B.I.1 - B.I.2 - B.II.1
5	UE2.7 : stage d'observation et de pratique accompagnée (Rq : les périodes de stages débuteront dès le 1 ^{er} semestre) (2h suivi / étudiant)			2	x		A.I.2 B.II.1
1	UE 2.8 : Anglais	20		2	x		A.II.5
Total S2 : 391H		391		30			
Total M1 : 696H		696		60			

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPL et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9	22		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2- A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE3.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifiques à la physique – chimie</u>)			18 9 9	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS						
1	UE3.3 : Compléments disciplinaires EC1 : Physique EC2 : Chimie	30		4	x	B.I.1.
2	UE3.4 : Didactique des sciences EC1 : Les programmes d'enseignement, les manuels, les ressources pour les enseignants EC2 : Les TICs dans l'enseignement des sciences EC3 L'évaluation en sciences	60 20 25 15		10	x x x	B.I.1 – B.I.3 – B.II.1 B.I.3 B.II.3
5 3	UE3.5 : Stage en responsabilité et préparation du mémoire (3 ou 4h suivi / étudiant)			10	x	Toutes
Total S3 : 139H		139		30		

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 6		3	x		A.I.1 – A.I.2 A.II.2 – A.II.4 – A.III.2 A.II.3 – A.II.4 – A.III.1 – A.III.2 – A.III.3
2 4 5	UE4.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques <u>spécifiques à la physique - chimie</u>			16 7 9	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE4.3 : Culture disciplinaire	12	8		2	x		B.I.1.
2	UE 4.4 : Dispositifs et projets interdisciplinaires		25		2	x		A.III.1 – A.III.2 – A.III.3 B.I.1 – B.I.3
2	UE4.5 : Anglais / enseigner en langue étrangère		20		2	x		A.II.5 – B.I.1
3 5	UE 4.6. Stage en responsabilité, mémoire et soutenance (3 ou 4h de suivi de stage / étudiant)				18	x		Toutes

Total : S4 :115H	24	75	16	30	
Total M2 : 254H	45	169	40	60	

Parcours sciences de la vie et de la terre

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE 1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 : TICE aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
2	UE 1.2 : Histoire et épistémologie des SVT EC1 : histoire des sciences EC2 : épistémologie	29 25 4	6 6		3	X		B.I.1
1 et 2	UE 1.3 : Méthodologie en SVT 1 EC1 : Analyse de documents EC2 : préparation à la synthèse		30		2	X		B.I.1-B.II.1 – B.I.2
1	UE 1.4 : Biologie et Physiologie animale EC1 : compléments en biologie animale EC2 : compléments de physiologie animale et humaine	44	12		4		X	B.I.1
1	UE 1.5 : Biologie, Physiologie végétale et écologie EC1 : compléments de biologie végétale EC2 : compléments de physiologie végétale et agronomie EC3 : compléments d'écologie	28	4	4	3		X	B.I.1
1	UE 1.6 : Biologie cellulaire - génétique -immunologie EC1 : biologie de la cellule EC2 : physiologie de la cellule EC3 : génétique EC4 : immunologie	30	6		3		X	B.I.1
1	UE 1.7 : Dynamique de la Terre interne EC1 : Données et modèles géophysiques	32	20	6	5		X	B.I.1

	EC2 : Tectonique et rhéologie EC3 : Cinématique - Mobilité horizontale et verticale de la lithosphère EC4 : Du rift à l'océan, de la subduction à la collision Géodynamique et Magmatisme							
1	UE 1.8 : Histoire et dynamique des enveloppes externes EC1 : Le phénomène sédimentaire EC2 : Histoire de la biodiversité EC3 : Dynamique des enveloppes fluides EC4 : Climats et paléoclimats EC5 : Interactions biosphère-géosphère	24	8	10	4		X	B.I.1
1	UE 1.9 : Les ressources de la Terre EC1 : Sols EC2 : Combustibles fossiles EC3 : Convection hydrothermale océanique et continentale et ses applications EC4 : Matériaux et gisements d'intérêt économique	12	8		1		X	B.I.1
1	UE 1.10 : Stage terrain en SVT		30		3	X		B.I.1 – A.III.4 – A.III.1
Total S1 : 362H		210	132	20	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE 2.1 : Faire Classe EC1 Etre, avoir et faire autorité EC2 Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2–A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE 2.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			18 8 10	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
5	UE 2.3 : Stage d'observation et de pratique accompagnée en établissement				2	X		Toutes

	(2H suivi/étudiant)							
2	UE 2.4 : Les conceptions, les raisonnements des élèves et la démarche d'investigation EC1 : définition, recueil et analyse des conceptions EC 2: la démarche d'investigation	5 2 3	25 8 17		4		X 	B.I.1 – B.II.1 – B.III.1
2	UE 2.5 : Les programmes d'enseignement, les manuels, les ressources pour les enseignants EC 1: une analyse pour comprendre les continuités et les ruptures (trame conceptuelle, cohérence horizontale et verticale) EC 2: une analyse pour repérer les difficultés des élèves (les niveaux de formulation, la cohérence entre les activités, la construction d'exercices, de fiches méthodologiques)	6 4 2	14 6 8		3	X		B.I.1 – B.II.1
1	UE2.6 : Anglais		20		2	X		B.I.1 – A.II.5
1 et 2	UE 2.7 : Méthodologie SVT 2 EC1 : Analyse de documents EC : préparation à la synthèse		24		2	X		B.I.1 – B.II.1 – B.I.2
1 et 2	UE 2.8 : Préparation de Séquences en SVT		60		3	X		B.I.1 – B.II.1 – B.I.2
1 et 2	UE 2.9 : Analyse critique de documents SVT		60		3	X		B.I.1 – B.II.1
1	UE 2.10 : Renfort en Sciences de la Vie sur les thèmes d'actualité		36		3		X	B.I.1
1	UE 2.11 : Renfort en Sciences de la Terre sur les thèmes d'actualité		36		3		X	B.I.1
Total S2 : 324H		17	287	20	30			
Total M1 : 686H		227	419	40	60			

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
5UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte	9	22		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2-A.III.3

	EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	3 4 2	10 8 4					A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE3.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			18 9 9	3	X		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
5	UE 3.3 : Stage en responsabilité en établissement (4H de suivi par étudiant)				9	X		Toutes
3	UE 3.4 : Recherche : préparation (évaluation en S4)		4		0	Evaluation en S4		
2	UE 3.5 : Les TICES dans l'enseignement des SVT (C2i2e) EC1 : connaissances et utilisation de logiciels pour la classe EC2 : rôle et places des TICE	3 3	20 6 15		4	X		B.I.3 – B.II.1 – B.I.3 – B.II.3
2	UE 3.6 : L'évaluation en sciences EC1 : construction d'évaluations sommatives et formatives par compétences EC2 : les évaluations par curseur	4 2 2	10 4 4		3	X		B.I.1 – B.II.1 – B.II.3
2	UE 3.7: Les activités expérimentales et modélisation en SVT EC 1: la notion d'expérience et de modèle en SVT EC 2: des exemples en sciences de la Vie EC 3: des exemples en sciences de la Terre	3 3	27 10 17		4	X		B.I.1 – B.II.1 – B.II.2
1	UE 3.8 : Approfondissement en Sciences de la Vie et de la Terre EC1 : thèmes d'actualité en SVT EC2 : Innovations récentes en relation avec les questions sociétales ou le programme	18			4	X		B.I.1
Total S3 : 138H		37	83	18	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 6		3	x		A.I.1 – A.I.2 A.II.2 – A.II.4 – A.III.2 A.II.3 – A.II.4 – A.III.1 – A.III.2 – A.III.3
2 4 5	UE4.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<i>spécifique à chaque discipline</i>)			16 7 9	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
5 3	UE 4.3 : Stage en responsabilité et mémoire (4H de suivi/étudiant)				6	X		Toutes
3	UE 4.4 : Recherche		26		10	X		A.III.4
2	UE4.5 : La pédagogie de projet, et les interactions inter ou pluridisciplinaires EC : éducation à la santé, EC : les questions socialement vives	2 2	14 10 4		2	X		A.III.1 – A.III.2 – A.III.3 – B.I.1 – B.I.1
2 4	UE 4.6 : Enseigner les sciences en langues étrangères		20		2	X		B.I.1 - A.II.5
1	UE 4.7 : Approfondissement en Sciences de la Vie et de la Terre EC : thèmes d'actualité en SVT EC : Innovations récentes en relation avec les questions sociétales ou le programme	18			4	X		B.I.1
Total S4 : 130H		32	82	16	30			
Total M2 : 268H		69	165	34				

Parcours éducation physique et sportive

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 : TICE, aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique et des APSA.	35	50		8	x		B.I.1
1	UE1.3 : Conditions d'enseignement et d'apprentissage favorisant les acquisitions des élèves.	35	50		8	x		B.II.3 – B.II.2 – A.II.1
1	UE1.4 : Langue vivante		20		2	x		B.I.1
1	UE1.5 : Projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique.		24		2	x		B.I.1 – B.II.1 – B.II.2 – A.I.2 – A.II.2
2	UE1.6 : Didactique de l'EPS et des APSA		40		4	x		B.II.1
2	UE1.7 : Dimensions institutionnelles et réglementaires du métier (dont aspects juridiques des TICE C2I2e)	8	12		2	x		B.I.3 – A.I.1 – A.I.2 – A.II.3 – A.II.4
3	UE1.8 : Initiation à la Recherche en EPS		10		1	x		B.I.1 – A.III.4
5	UE1.9 : Mise en situation		10		1	x		B.II.1 – B.I.1 – B.I.2 –

	professionnelle							B.II.2
Total S1 : 313H		89	224		30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 Etre, avoir et faire autorité EC2 Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2- A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE2.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			18 8 10	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE2.3 : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique et des APSA (niveau 2)	20	30		4			B.I.1
1	UE2.4 : Conditions d'enseignement et d'apprentissage favorisant les acquisitions des élèves (niveau 2)	20	30		4			B.II.3 – B.II.2 – A.II.1
2	UE2.5 : Projet d'intervention professionnelle en contexte simulé, basé sur la pratique physique.		130		8			B.I.1 – B.II.1 – B.II.2 – A.I.2 – A.II.2
2	UE2.6 : Mise en situation professionnelle		74		5			B.II.1
3	UE2.7 : Recherche appliquée en EPS		20		2			A.III.4
5	UE2.8 : stage d'observation et de pratique accompagnée (2H de suivi/étudiant)				2			Toutes
Total S2 : 362H		46	296	20	30			
Total M1 : 675H		135	520	20	60			

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2- A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE3.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			18 9 9	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE3.3 : Le contexte dans ses différentes dimensions		54		5	x		A.I.1 - A.I.2 – A.II.3 – A.III.1 – A.III.2 – A.III.3 – B.II.1
2	UE3.4 : Didactique des APSA		54		5	x		B.I.1 – B.II.1 – B.III.3
2	UE3.5 : Analyse de pratiques		12		2	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
2	UE3.6 : Anglais		20		2	x		B.II.1 – A.II.5
5, 3	UE3.6 : Stage en responsabilité et préparation mémoire				10			Toutes
Total S3 : 189H		9	162	18	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1. Inscrire son enseignement et son action dans un cadre	12	22		3	x		A.I.1 – A.I.2 A.II.2 – A.II.4 – A.III.2 A.II.3 – A.II.4 – A.III.1 –

	EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	6 6	4 12 6					A.III.2 – A.III.3
2 4 5	UE4.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			16 7 9	3	x		A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE4.3 : L'EPS enseignée		20		3	x		B.II.1 – B.II.2 – B.II.3
2	UE.4.4 : Didactique des APSA		30		3	x		B.I.1 – B.I.2 – B.I.3
2	UE4.5. Analyse de pratique (niveau 2)		12		2	x		B.I.1 – B.II.1
3, 5	UE4.6 : Stage en responsabilité, mémoire et soutenance				16	x		Toutes
Total S4 : 112H		12	84	16	30			
Total M2 : 301H		21	246	34	60			

Parcours maths-sciences (M2)

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	x		A.I.1, 2 A.II.2,3 A.III.1, 2 et 3
2 4 5	UE3.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline : 6H maths, 6H pour sciences</u>)			21 9 12	3	x		A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUE AUX PARCOURS PLP								
4	UE3.3 : Les spécificités du lycée professionnel EC1. L'histoire de l'enseignement professionnel EC2. L'organisation de l'enseignement professionnel (la question de l'alternance intégrée) EC3. l'accompagnement et le suivi des élèves dans leur diversité (les dispositifs de formation et d'évaluation)	8 3 3 2	14 6 8		2	x		A.I.1 A.I.2 A.II.2,3,4 B.II.3 A.III.1
UE SPECIFIQUES AU PARCOURS PLP maths-sciences								
2	UE3.4 : Les programmes d'enseignement, les manuels, les ressources pour les		20		3	x		B.I.1 B.II.1 B.II.2

	enseignants : EC1 : une analyse pour comprendre les continuités et les ruptures (trame conceptuelle, cohérence horizontale et verticale) EC2 : une analyse pour repérer les difficultés des élèves (les niveaux de formulation, la cohérence entre les activités, la construction d'exercices)		10				
2	UE3.5 : L'articulation formation générale-formation professionnelle EC1. En sciences EC2. En mathématiques		20		2	x	A.II.2, 3 B.I.1 B.II.1 B.II.2
1	UE3.6 : Compléments disciplinaires en lien avec les programmes d'enseignement EC1. : En mathématiques EC2. : En sciences		24		2	x	A.III.4 B.I.1, 2
1 2 3 4 5	UE3.7 : Stage en responsabilité et préparation du mémoire (4H de suivi/étudiant)				15	Ecrit intermédiaire Rapport de visite	Toutes
5 2	UE3.8 : Stage en entreprise (15 jours réparties dans l'année)		6		Évalué au semestre 4		A.III.3
Total S3 : 144H		17	106	21	30		

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite	12	22		3	x		A.I.1 et 2 A.II.3, A.II.4, A.III.2 , A.III.3, B.II.2

	de tous les élèves							
2	UE4.2 : Analyses de pratiques			19	3	x		A.III.4 – B.I.1
4	EC1 : sur les manières d'agir			7				
5	EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline : 6H maths, 6H pour sciences</u>)			12				
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
2	UE4.3 : L'évaluation en sciences EC1 : les différents types et dispositifs d'évaluation en LP EC2 : Construction de CCF et d'évaluations sommatives EC3 : correction en termes de compétences	2	18		2	x		B.II.1 B.II.3
		2		12				
				6				
2	UE4.4 : les TICES dans les sciences EC1 : connaissances et utilisation de logiciels pour la classe EC2 : élaboration de séquences EC3 : rôles et places des TICE	2	28		3	x		B.I.3
				12				
				16				
		2						
2	UE4.5 : l'articulation maths – sciences pour acquérir des compétences de natures différentes		12		1	x		A.III.1 B.I.1
1	UE4.7 : Compléments disciplinaires en lien avec les programmes d'enseignement EC1. : En mathématiques EC2. : En sciences		20		2	x		A.III.4 B.I.1 et 2
1	UE4.8 : stage en responsabilité, mémoire et soutenance (4Hde suivi/étudiant)				12	Mémoire + soutenance Rapport visite		Toutes
2	UE4.9 : Stage en entreprise (15 jours réparties dans l'année)				2	Ecrit : des situations issues du monde professionnel pour faire des sciences et des maths		B.I.2 A.III.3 et 4
3								
5								
	UE4.8 : enseigner les sciences en Langue étrangère		20		2	x		A.II.5
TotalS4 : 155H		16	120	19	30			
Total M2 : 299H		33	226	40	60			

Domaines : « Arts, Lettres, Langues », « Sciences Humaines et Sociales » et « Droit, Economie, Gestion »
Mention du MASTER : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)
Intitulé : « 2sd degré »

- Parcours anglais (M1/M2) – co-habilité Orléans-Tours
- Parcours espagnol (M1/M2) - co-habilité Orléans-Tours
- Parcours lettres (M1/M2) - co-habilité Orléans-Tours
- Parcours histoire-géographie (M1/M2) – co-habilité Orléans-Tours
- Parcours arts plastiques (M1/M2) – en partenariat avec ENSA de Bourges
- Parcours SES (M1/M2) - co-habilité Orléans-Tours
- Parcours musique et musicologie (M1/M2) - Tours
- Parcours lettres-histoires (M2) - Orléans
- Parcours lettres – langues (M2) - Orléans

Parcours anglais

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 : TICE aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Approfondissement disciplinaire 1 EC1 : Grammaire linguistique EC2 : Spoken English for Advanced Students EC3 : Society, language and culture 1 EC4 : Society, language and culture 2 : Understanding and explaining audio-visual documents EC5 : LV allemand ou espagnol		84 18 18 18 18 12		10	x		B.I.1, B.I.3
1 2	UE1.3 : Savoirs et pratiques 1 EC1 : Thème/version EC2 : Composition écrite en rapport avec les notions culturelles choisies dans les programmes secondaires (programme) EC3 : Composition écrite en rapport avec les thématiques littéraires choisies dans les programmes secondaires (programme) EC4 : Présentation didactique des notions/thématiques choisies et de leur exploitation dans l'enseignement secondaire		84 36 18 18 12		8	x		B.I.1, B.I.2., B.I.3
2	UE1.4 : Didactique de l'anglais 1 EC1 : Approche de l'enseignement d'une LVE		54 18		6	x		A.II.1, B.I.1 A.II.2, B.I.1, B.I.2 B.I.3, B.II.1, B.II.2

	EC2 : Conception et mise en œuvre d'une séquence en LVE EC3 : Evaluation des élèves (30					BII.3
3	UE1.5 : Séminaire de recherche		24		3	x		B.I.1, BI.3
2 5	UE1.6 : Stage et analyses des pratiques		10		1	x		A.III.1, A.III.3, AIII.4
Total S1 : 255H		11	244		30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 Etre, avoir et faire autorité EC2 Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2–A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE2.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			18 8 10	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE2.3 : Approfondissement disciplinaire 2 EC1 : Thinking through writing : writing for advanced students EC2 : Society, language and culture 3 EC4 : Society, language and culture 4 (literary and cultural studies) EC 5 : LV allemand ou espagnol		66 18 18 18 12		8	x		B.I.1, B.I.3
1 2	UE2.4 : Savoirs et Pratiques 2 EC1 : Thème/version EC2 : Analyse de faits de langue EC3 : Question complémentaire en didactique EC4 : Composition écrite EC5 : Introduction à l'épreuve de leçon EC6 : Analyse de productions d'élèves EC7 : Introduction à l'épreuve de compréhension de documents EC8 : « colles » de préparation de l'épreuve orale		104 20 12 12 12 18 6 12 12		12	x		B.I.1, BI.2, B.I.3 B.I.1, B.II.1 B.I.1, B.I.2, B.I.3 B.II.1, B.II.2, B.II.3
3	UE2.5 : Tutorats de méthodologie de la recherche		3		3	x		A.II.5, B.I.1, B.I.3

5	UE2.6 : Stage d'observation et de pratique accompagnée (2H de suivi/étudiant)				2			
Total S2 : 211H		6	185	20	30			
Total M1 : 466H		17	429	20	60			

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPL et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2-A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE3.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			18 9 9	3	x		A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1/2	UE3.3 : Approfondissement disciplinaire 3 EC1 : Society, language and culture for the EFL classroom 1 : 12h EC2 : Society, language and culture for the EFL classroom 2 : Teaching English internationally (12h)		24 12 12		3	x		B.I.1, B.I.3
2	UE3.4 : Didactique 3 : Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE (inclut les TICE)		72		8	x		B.I.1, B.I.3 B.II.1, B.II.2, B.II.3
3	UE3.5 : Séminaire : Initiation à la recherche sur l'éducation et l'enseignement		24		3	x		B.I.1, B.I.3
5 2 3	UE3.6 : Stage en responsabilité (3 ou 4H de suivi/étudiant)		2		10			A.III.1, A.III.2, A.III.3, A.III.4
Total S3 : 171H		9	144	18	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1. Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 6		3	x		A.I.1 et 2 A.II.3, A.II.4, A.III.2 , A.III.3, B.II.2
2 4 5	UE4.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			16 7 9	3	x		A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1 2	UE4.3 : Approfondissement disciplinaire 4 : Society and culture for the EFL classroom 3		18		2			B.I.1, B.I.3
2	UE4.4 : Didactique 4 : Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE		50		5	x		B.I.1, B.I. 3 B.II.1, B.II.3
3	UE4.5 : Tutorats de méthodologie de la recherche		3		2	x		B.I.1, B.I.3
3 5	UE4.6 : Suivi de stage et soutenance de mémoire EC1 : stage EC2 : soutenance (3 ou 4H de suivi/étudiant)		2 2		15 7 8	x		B.II.1, B.II.2, B.II..3 B.I.1, B.I.2, B.I.3
Total S4 : 123H		12	95	16	30			
Total M2 : 294H		21	239	34	60			

Parcours espagnol

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 TICE : aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Langue EC1 : Pratique de la Version EC2 : Pratique du Thème EC3 : Traductologie - Traduction commentée		48		4	x		BI,1,2
1/2	U1.3 : Littérature EC1 : Culture littéraire du Siècle d'Or EC2 : Culture littéraire de l'Espagne contemporaine EC3 : Culture littéraire de l'Amérique Latine	18 6 6 6	13 3 5 5		4	X		BI,1,2 A.II.5,B.1.1.
1	U1.4 : Civilisation EC1 : Société du Siècle d'Or EC2 : Société espagnole contemporaine EC3 : Sociétés Latino-Américaines	18 6 6 6	13 3 5 5		4	X		BI,1,2
1	U1.5 : Arts visuels EC1 : Culture iconographique hispanique EC2 : Culture cinématographique hispanique	12 6 6	6 3 3		4	X		
2	UE1.6 : Didactique de l'espagnol EC1 : Approche de la discipline et de son enseignement EC2 : Conception et mise en œuvre d'une séquence en LVE EC3 : Evaluation des compétences et des acquis des élèves		60 18 30 6		7	X		A.II.1, B.I.1, A.II.2, B.I.1.2,3 B.II,1,2 B.II.3
3	UE1.7 : Initiation à la recherche EC1 : Méthodologie EC2 : Séminaire de littérature EC3 : Séminaire d'études culturelles	8 4 4	18 6 6 6		5			BI,1,2
Total S1= 233H		67	166		30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 : Etre, avoir et faire autorité EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2–A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE2.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			18 8 10	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE2.3. Langue EC1 : Pratique de la Version EC2 : Pratique du Thème EC3 : Traductologie : Traduction commentée		48		4	X		B.I.1,2,3
1	U2.4 : Littérature EC1 : Culture littéraire du Siècle d'Or EC2 : Culture littéraire de l'Espagne contemporaine EC3 : Culture littéraire de l'Amérique Latine	18 6 6 6	13 3 5 5		4			B.I.1,2,3
1	U.2.5 : Civilisation EC1 : Société du Siècle d'Or EC2 : Société espagnole contemporaine EC2 : Sociétés Latino-Américaines	18 6 6 6	13 3 5 5		3			B.I.1,2,3
1	UE2.6 : Arts visuels EC1 : Culture iconographique hispanique EC2 : Culture cinématographique hispanique	12 6 6	6 3 3		3			B.I.1,2,3
2 1	UE2.7 : Didactique de l'Espagnol EC1 : Programmation des apprentissages et progression différenciée. EC2 : Exploitation pédagogique de dossiers de supports culturels EC3 : Analyse de production d'élèves		48 18 24 6		6	X		B.I.1,2,3 B.II.2, B.II.2, B.II.3
3 1 2	UE2.8 : Recherche EC1 : Séminaire de littérature EC2 : Séminaire d'études culturelles	20 10 10			3	X		B.I.1/ A.III.1,2
5	UE2.9 : Mise en situations professionnelles :stages (2H de suivi/étudiant)		10		2	X	3-4 semaines de stage	A.III.1, A.II,1, AII.5
Total S2=244H		74	150	20	30			
Total M1 : 477H		141	316	20				

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2-A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE3.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			18 9 9	3	x		A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1 2	UE3.3 : Littérature : EC1 : Réception/Transmission de la littérature espagnole EC2 : Réception/Transmission de la littérature latino-américaine	18 9 9			3			B.I.1.2.3.
1 2	UE3.4 : Arts Visuels : Réception/Transmission de la culture iconographique	4			2			B.I.1.2.3.
2 1 5	UE3.5 : Didactique de l'espagnol : Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE(TICE)		60		4			B.II.1.2.3. B.1.1.3
1 2 3	UE3.6 : Recherche Projet de Mémoire Professionnel sur la Culture hispanique et l'enseignement		24		8			A.III.4 B.I.1. B.1.3
5	UE3.7 : Stages en responsabilité et préparation mémoire (3 ou 4H de suivi/étudiant)		18		10			A.III.1 B.II.2.3.
Total S3=173H		31	124	18	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 6		3	x		A.I.1 et 2 A.II.3, A.II.4, A.III.2 , A.III.3, B.II.2
2	UE4.2 : Analyses de pratiques			16	3	x		A.III.4 – B.I.1

4	EC1 : sur les manières d'agir			7				
5	EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			9				
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE4.3 : Civilisation : Transfert culturel et éducation	9			1			B.I.1,3 A.III.1
1	UE4.4 : Arts visuels : Cinéma (Transfert culturel et enseignement)	4			1			B.I.1,3 A.III.1
2	UE4.5 : Didactique de l'espagnol : Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE		40		2			B.I.1, B.I.3 B.II.1, B.II.3
1	UE4.6 : Recherche : Mémoire professionnel		24		10			
5	UE4.7 : Mise en situation professionnelle EC1 : stages EC2 :soutenance (3 ou 4H de suivi/étudiant)		16 8 8		10			Toutes
Total S4=143H		25	102	16	30			
Total M2 : 316H		56	226	34	30			

Parcours lettres

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours	11	8		2	x		
	EC1 : La relation enseignant-élève	2	2					A.II.1
	EC2 : Connaître les processus d'apprentissage	4	2					A.II.1
	EC3 : Evaluer (1) - formes et modalités de l'évaluation	2	4					A.II.3 A.III.1
	EC4 : TICE, aspects réglementaires	3						A.I.1 et A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques	66			8	x		
	EC1 : Histoire de la littérature (15 ^{ème} -17 ^{ème}) [mutualisé avec master Recherche]	18			2			B.I.1
	EC2 : Méthodologie de la composition française	24			3			B.I.1 et .2
	EC3 : Méthodologie de l'explication de textes	24			3			B.I.1 et .2
	UE1.3 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques (non compensable) [mutualisée avec autres MEEF]		20		2	x		A.II.5
	UE 1.4 : Langue française – Lettres modernes	54			6	x		
	EC1 : Grammaire	18			2			B.I.1 et .2
	EC2 : Français médiéval	18			2			B.I.1 et .2
EC3 : Stylistique [mutualisé avec master Recherche]	18			2			B.I.1 et .2	
2	UE 1.5 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques	10	50		6	x		
	EC1 : Epistémologie et histoire de l'enseignement du français	10						B.I.1
	EC2 : Programmes et démarches didactiques dans l'enseignement du français		10					B.I.1 B.II.1
	EC3 : Didactique de la lecture (textes et images)		20					B.I.1 et .2 B.II.1
	EC4 : Didactique de la langue : l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe		20					B.I.1 et .2 B.II.1
2 5	UE1.6 : Analyse de situations professionnelles – Lettres modernes		18		2	x		
	EC 1 : Littérature et langue		18					B.II.1

	françaises						A.III.4
	EC 2 : Latin pour Lettres modernes [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
	EC 3 : Français langue étrangère – Français langue seconde [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
	EC 4 : Théâtre [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
	EC 5 : Cinéma [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
3	UE1.7 : Recherche	18			4	x	
2	Séminaire de recherche en didactique disciplinaire	18					A.III.4 B.I.1
1	UE1.8 : Littérature, langue et culture antiques – Lettres classiques	60			6	x	
	EC1 : Version grecque	18					B.I.1 et .2
	EC2 : Version latine	18					B.I.1 et .2
	EC3 : Commentaire de textes anciens	24					B.I.1 et .2
2	UE1.9 : Didactique de la discipline – Lettres classiques	6			1	x	
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité	6					B.I.1 et .2 B.II.1
2	UE 1.10 : Analyse de situations professionnelles – Lettres classiques	18			2	x	
5	Cultures de l'Antiquité	18					B.II.1 A.III.4
Total S1 Lettres modernes : 255H		159	96		30		

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe	6	12	2	2	x		
	EC 1 : Etre, avoir et faire autorité	2	4	2				A.I.1 et .2 A.II.2 et .4 B.II.2
	EC 2 : Prendre en compte la diversité des publics (1)	4	8					A.I.1 A.II.2 et.3
4	UE2.2 : Analyses de pratiques professionnelles			8	3	x		
5	sur les dimensions sociologiques et institutionnelles			8				A.III.4
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE 2.3 : Littérature française – Lettres modernes et Lettres classiques	66			7	x		
	EC1 : Histoire de la littérature (18 ^{ème} -21 ^{ème}) [mutualisé avec master Recherche]	18			2			B.I.1
	EC2 : Méthodologie de la composition française	24			3			B.I.1 et .2

	EC3 : Méthodologie de l'explication de textes	24		3			B.I.1 et .2
	UE2.4 : Langue française – Lettres modernes	36		5	x		
	EC1 : Grammaire	18		2			B.I.1 et .2
	EC2 : Stylistique [mutualisé avec master Recherche]	18		2			B.I.1 et .2
2	UE2.5 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques	60		6	x		
	EC1 : Didactique de l'écriture (démarches d'enseignement et évaluation)	15					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
	EC2 : Didactique de l'oral (place, rôle et statut dans la classe de français)	15					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
	EC3 : Utiliser les TICE dans l'enseignement du français (ressources, logiciels, démarches)	15					B.I.3
	EC4 : Didactique de la langue : l'enseignement du lexique	15					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
2 5	UE2.6 : Analyse de situations professionnelles – Lettres modernes	18		2	x		
	EC1 : Littérature et langue françaises	18					B.II.1 A.III.4
	EC2 : Latin pour Lettres modernes [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
	EC3 : Français langue étrangère – Français langue seconde [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
	EC4 : Théâtre [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
	EC5 : Cinéma [sous réserve d'ouverture]	18					B.II.1 A.III.4
3	UE2.7 : Recherche	12		2	x		
	EC : Travaux d'Etudes et de Recherche	12					B.I.1 et .2 A.III.4
5 2	UE2.8 : Stages	34		3	x		
	EC1 : Préparation des stages (construction de séances et de séquences)	24					B.II.2
	EC2 : Analyse de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques	10					A.III.4
1	UE2.9 : Littérature, langue et culture antiques – Lettres classiques	60		4	x		
	EC1 : Version grecque	18					B.I.1 et .2
	EC2 : Version latine	18					B.I.1 et .2
	EC3 : Commentaire de textes anciens	24					B.I.1 et .2
2	UE2.10 : Didactique de la discipline – Lettres classiques	6		1	x		
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité	6					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
2	UE2.11 : Analyse de situations	18		2	x		

5	professionnelles – Lettres classiques						
	Cultures de l'Antiquité		18				B.II.1 A.III.4
Total S2 Lettres modernes : 254 H		120	124	10	30		
Total M1 Lettres modernes : 509H		279	220	10	60		

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte	9	22		3	x		
	EC1 : Connaître l'EPL et travailler en équipe dans et hors de l'école	3	10					A.I.2 A.III.1, .2 et .3
	EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2)	4	8					A.II.2 et.3
	EC3 : Evaluer (2) - l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	2	4					A.II.3 A.III.1 B.II.3
4 5	UE3.2 : Analyses de pratiques professionnelles			9	3	x		
	EC : sur les gestes professionnels			9				A.III.4
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE3.3 : Littérature (ou langue) française – Lettres modernes	12			2	x		B.I.1 et .2
	UE3.4 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques (non compensable) [mutualisée avec autres MEEF]		20		2	x		A.II.5
2	UE3.5 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques		60		10	x		
	EC1 : Programmes, séquences et progressions en français		20					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
	EC2 : Enseigner le français par compétences		20					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
	EC3 : Didactique de la langue (évaluer)		20					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
3 5	UE3.6 : Recherche	18			2	x		
	EC1 : Méthodologie	6						A.III.4
	EC2 : Travaux d'Etudes et de Recherche	12						B.I.1 et .2
5	UE3.7 : Stages		12	9	8	x		
	EC1 : préparation et accompagnement des stages (les consignes et les manuels)		12					B.II.1, .2 et .3
	EC2 : Analyses de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques			9				A.III.4
1	UE3.8 : Histoire de la littérature ancienne (1) – Lettres classiques	12			1	x		B.I.1
2	UE3.9 : Didactique de la discipline		6		1	x		

	– Lettres classiques						
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6				B.I.1 et .2 B.II.1
Total S3 Lettres modernes : 171H		39	114	18	30		

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre	12	22		3	x		
	EC1 : Connaître le système éducatif	6	4					A.I.1 et.2
	EC2 : Gérer les situations difficiles		12					A.II.4 A.III.2 B.II.2
	EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	6	6					A.II.3 et.4 A.III.2 et .3
4 5	UE4.2 : Analyses de pratiques professionnelles			7	3	x		
	EC : sur les manières d'agir			7				A.III.4
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE4.3 : Littérature (ou langue) française – Lettres modernes	12			2	x		B.I.1
2	UE4.4 : Didactique de la discipline		40		2	x		
	EC1 : Didactique de la littérature		20					B.I.1, .2 et.3 B.II.1
	EC2 : Approches interdisciplinaires de l'enseignement du français (dont HIDA)		20					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
3	UE4.5 : Recherche	12			2	x		
	EC : Travaux d'Etudes et de Recherche							A.III.4 B.I.1 et .2
5	UE4.6 : Stages		12	9	8	x		
	EC1 : Préparation et accompagnement des stages : 3 à 4 h / étudiant sur l'année [à préciser]		12					B.II.1, .2 et .3
	EC2 : Analyses de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques			9				A.III.4
5	UE4.7 : Mémoire				10		x	A.III.4 B.I.1 et .2
1	UE4.8 : Histoire de la littérature ancienne (2) – Lettres classiques	12			2	x		B.I.1
2	UE4.9 : Didactique de la discipline – Lettres classiques		6		1	x		
	EC : Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6					B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
Total S4 Lettres modernes : 126H		36	74	16	30			
Total M2 Lettres modernes : 297H		75	188	34	60			

Parcours Histoire-géographie

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 TICE : aspects réglementaires + EC au choix : Laïcité et République	11 2 4 2 3	8 2 2 4 6		2	x		AI.1 ; AI.2 ; A.II.1 ; A.II.3 ; A.III.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1 2	UE1.2 : L'Histoire : aspects disciplinaires et didactiques EC1 : disciplinaire EC2 : didactique	90 90	50 ² 50		11 8 3	X		A.II.3 ; A.III.1 ; A.III.4 ; B.I.1 ; B.I.2 ; B.II.1 ; B.II.3
1 2	UE1.3 : La Géographie : aspects disciplinaires et didactiques EC1 : disciplinaire EC2 : didactique	90 90	50 ³ 50		11 8 3	X		
3	UE1.4 : Initiation à la Recherche en Histoire ou en Géographie		22		4	X		A.III.4 ; B.I.1.
1	UE1.5 : Langue vivante		20		2	X		A.II.5
TOTAL S1 : 341H		191	150		30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 : Etre, avoir et faire autorité EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (1) + EC au choix Principes et valeurs de la République	6 2 4	12 4 8 12	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2–A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE2.2 : Analyses de pratiques et stage de pratique accompagnée EC1 : sur les dimensions			18 8	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1

² Le CAPES d'Histoire-Géographie repose, tant à l'écrit qu'à l'oral, sur 6 questions académiques (3 en Histoire et 3 en Géographie) renouvelées tous les 2 ans. Jusqu'aux écrits de mars, le CM est indispensable (30H CM par question au S1 et 10H CM par question au S2).

³ Cf. note précédente.

	sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			10				
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1 2	UE2.3 : L'Histoire : aspects disciplinaires et didactiques	30	85⁴		11	X		AII.3 ; AIII.1 ; AIII.4 ; BI.1 ; BI.2 ; BII.1 ; BII.2 ; BII.3
	EC1 : disciplinaire	30	45		6			
	EC2 : didactique		40		5			
1 et 2	UE2.4 : La Géographie : aspects disciplinaires et didactiques	30	85⁵		11	X		
	EC1 : disciplinaire	30	45		6			
	EC2 : didactique		40		5			
3	UE2.5 : Initiation à la Recherche en Histoire ou en Géographie		20		3	X		AIII.4 BI.1 ; BI.3
TOTAL S2 : 288H		66	202	20	30			
TOTAL M1 : 629H		257	352	20	60			

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences. + EC au choix définir et développer la notion de citoyenneté	9	22		3	x		AI.2 AII.2 ; AII.3 ; AIII.1 ; AIII.2 ; AIII.3 BII.3
2 4 5	UE3.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			18 9 9	3	x		AII.1 ; AII.2 ; AII.4 AIII.1 ; AIII.2 ; AIII.3 ; AIII.4 BI.1 ; BI.2 ; BI.3 BII.1 ; BII.2 ; BII.3
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
3 5	UE3.3 : Stage en responsabilité et préparation du mémoire (3 ou 4H suivi/étudiant)				10			AI.1 ; AI.2 ; AII.1 ; AII.2 ; AII.3 ; AII.4 AIII.1 ; AIII.2 ; AIII.3 ; AIII.4 BI.1 ; BI.2 ; BI.3 BII.1 ; BII.2 ; BII
1 2	UE3.4 : L'Histoire : aspects disciplinaires et didactiques EC1 : disciplinaire		66 24		6 2	X		AII.3 ; AIII.1 ; AIII.4 ; BI.1 ; BI.2 ;

⁴ Cf. note 1.⁵ Cf. note 1.

	EC2 : didactique		42		4			BII.1 ; BII.2 ; BII.3
1	UE3.5 La Géographie : aspects disciplinaires et didactiques		66		6	X		
2		EC1 : disciplinaire		24		2		
		EC2 : didactique		42		4		
2	UE3.6 Langue vivante		20		2	X		AII.5
TOTAL S3 : 201H			9	174	18	30		

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves + EC au choix Enseigner les question socialement vives	12	22		3	X		A.I.1 et 2 A.II.3, A.II.4, A.III.2 , A.III.3, B.II.2
2	UE4.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<i>spécifique à chaque discipline</i>)	6	4		16	3	X	A.III.4 – B.I.1
4		6	12					
5		6	6					
			12					
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
3	UE4.3 : Stage en responsabilité, mémoire et soutenance (4H de suivi/étudiant)				20	?	?	Toutes
5								
1	UE4.4 : L'Histoire : aspects disciplinaires didactiques		35		2	X		AII.3 ; AIII.1 ; AIII.4 ; BI.1 ; BI.2 ; BII.1 ; BII.3
2		EC1 : disciplinaire		20		1		
		EC2 : didactique		15		1		
1	UE4.5 La Géographie : aspects disciplinaires et didactiques		35		2	X		
2		EC1 : disciplinaire		20		1		
		EC2 : didactique		15		1		
TOTAL S4 : 120H		12	92	16	30			
TOTAL M2 : 321H		21	266	34	60			

Parcours arts plastiques (en partenariat avec ENSA de Bourges)

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 : TICE, aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Culture artistique et pratique plastique EC1 : Connaissance des fondements de la culture artistique et plastique EC2 : Capacité d'expression écrite EC3 : Capacité d'analyse et maîtrise des enjeux de la pratique plastique EC4 : Apports de connaissances liées aux domaines de l'architecture, des arts appliqués, du cinéma, photographie, de la danse et du théâtre	16	96	87	18	X		B I 1 B I 2
2	UE1.3 : Didactique des arts plastiques EC1 : Sensibilisation et connaissance de la didactique des arts plastiques EC2 : Epistémologie de la discipline des arts plastiques EC3 : Connaissance des programmes du collège et du lycée en arts Plastiques EC4 : identifier une problématique pédagogique EC5 : sensibilisation aux ressources	12	30	18	6		X	B I 1 B I 2 B I 3 A II 1

	et outils de l'enseignant d'arts plastiques, culture numérique							
3	UE1.4 : Initiation à la recherche en arts plastiques EC1 : Méthodologie de la recherche universitaire EC2 : Définir une problématique de recherche dans le champ disciplinaire des arts plastiques	6	4	4	3	X		A III 3 B I 2
Total S1 : 292H		45	138	109				

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 Etre, avoir et faire autorité EC2 Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2–A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE2.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles <i>EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)</i>			18 8 10	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE2.3 : Culture artistique et pratique plastique EC1 : Connaissance des fondements de la culture artistique et plastique : approfondissement des connaissances EC2 : Capacité d'analyse et maîtrise des enjeux de la pratique plastique : réaliser un projet de type artistique à partir d'un dossier donné. EC3 : Capacités de communication, entraînement à la présentation d'une production plastique	12	69	60	12	X		B I 1 B I 2
2	UE2.4 : Didactique des arts plastiques EC1 : Capacité d'identifier des problématiques plastiques et de les transposer en classe : construire des séquences pour chaque niveau (du collège au lycée) en indiquant des critères	6	39	45	9		X	B I 1 B I 2 A II 1 A III 1 A III 2 A III 3 B II 1 B II 3

	d'évaluation opérants. EC2 : Approfondissement des connaissances des programmes du collège et du lycée en lien avec le socle commun de connaissances et l'Histoire des Arts EC3 : Sensibilisation aux dimensions partenariales de l'enseignement EC4 : Approche transversale avec d'autres champs disciplinaires EC5 : Capacité de communication, mise en situation professionnelle							
3	UE2.5 : Initiation à la recherche en arts plastiques EC1 : méthodologie de la recherche universitaire EC2 : réaliser un mémoire d'étape	6	4	4	3			A III 4 B I 2
5	UE2.6 : Stage et analyse de situations professionnelles en arts plastiques EC1 : Analyse réflexive des enjeux et modalités pédagogiques et didactiques des arts plastiques observés et/ou vécus en situation professionnelle EC2 : Evaluer en arts plastiques (2H de suivi /étudiant)			12	2	X		A II 1 A II 2 A II 4 B I 1 B I 2 B II 1 B II 2 B II 3
Total S2 : 295H		30	124	141				
Total M1 : 587H		75	262	250				

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPL et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9	22		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2-A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2	UE3.2 : Analyses de pratiques			18	3	x		A.III.4 – B.I.1

4	EC1 : sur les gestes professionnels			9				
5	EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			9				
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE3.3 : Culture artistique et pratique plastique EC1 : Etayer son référentiel d'œuvres et connaître les enjeux de différentes démarches artistiques anciennes et contemporaines EC2 : Aller à la rencontre de plusieurs lieux et partenaires culturels et artistiques et être capable d'en restituer les enjeux (participer à un workshop par exemple).	2	18	30	4	X		B I 1 A III 1 A III 3
2	UE3.4 : didactique des arts plastiques EC1 : Approfondissement des enjeux de la didactique des arts plastiques et de ses modalités de mise en œuvre pédagogique : de l'identité disciplinaire à celle de l'élève. EC2 : Capacité d'identifier des problématiques plastiques, de les transposer en fonction des axes des programmes du collège et lycée et de les évaluer dans l'intention d'un parcours cohérent pour l'élève. EC3 : approfondissement des connaissances en termes de ressources, outils pédagogiques et culture numérique (TICE et arts plastiques) EC4 : la place de la référence artistique : enjeux, fonctions, modalités dans la séquence d'arts plastiques. EC5 : l'enseignement de l'histoire des arts, un regard pluridisciplinaire. EC5 : l'enseignement des arts plastiques : vecteur de la socialisation des élèves.	12	72	26	8		X	B I 1 B I 2 B I 3 A III 1 A III 2 B II 2
3	UE3.5 : Initiation à la recherche en				5	X		A III 4

	arts plastiques : Recueillir et analyser des données en regard de sa problématique.							B I 2
5	UE3.6 : Stage et analyses de situations professionnelles en arts plastiques EC1 : Construire des séquences pédagogiques en arts plastiques : problématiser, identifier des objectifs et des critères d'évaluation. EC2 : Approches didactiques et pédagogiques des situations d'enseignement en arts plastiques : regards croisés sur les pratiques de classe des M2 en situation professionnelle. EC3 : Les arts plastiques : un lien privilégié avec les familles ? (4H de suivi /étudiant)	3		9	7	X		A II 1 A II 2 A II 3 A II 4 B I 1 B I 2 B I 3 B II 1 B II 2 B II 3
Total S3 : 221H		26	112	83	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 6		3	x		A.I.1 et 2 A.II.3, A.II.4, A.III.2 , A.III.3, B.II.2
2 4 5	UE4.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline</u>)			16 7 9	3	x		A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE4.3 : Culture artistique et pratique plastique EC1 : culture artistique / pratique plastique personnelle / pratique d'enseignement : les constituants d'un chiasme ? EC2 : du dessin au dessein. (du tracé de l'enfant au projet de l'artiste)	6	12		2		X	B I 1 A II 3 A III 4

2	<p>UE4.4 : Didactique des arts plastiques</p> <p>EC1 : arts visuels - arts plastiques : des invariants pédagogiques de l'école au lycée en passant par le collège. (restitutions d'expériences)</p> <p>EC2 : Partenariat et enseignements artistiques : des regards croisés.</p> <p>EC2 : Un projet en arts plastiques : facteur de correspondances avec les autres champs disciplinaires dans le cadre d'un établissement scolaire.</p> <p>EC3 : De la diversité des élèves à sa prise en compte: dans l'enseignement des arts plastiques et dans l'acte de création.</p>	3	39	8	3		X	<p>B I 1</p> <p>B I 2</p> <p>A III 1</p> <p>A III 2</p> <p>A III 3</p> <p>B II 1</p> <p>B II 2</p> <p>B II 3</p>
3 5	<p>UE4.4 : Initiation à la recherche en arts plastiques et stage en responsabilité</p> <p>EC1 : soutenir un mémoire de recherche.</p> <p>EC2 : Approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement des arts plastiques : regards croisés sur les pratiques de classe des M2 en situation professionnelle.</p>			12	19		X	<p>A II 1</p> <p>A II 2</p> <p>A II 3</p> <p>A II 4</p> <p>B I 1</p> <p>B I 2</p> <p>B I 3</p> <p>B II 1</p> <p>B II 2</p> <p>B II 3</p>
Total S4 : 130H		21	73	36	30			
Total M2 : 351H		47	185	119				

Parcours SES

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	CT D		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 : TICE, aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	x		A.II.1 A.II.1 A.II.1 – A.II.3 A.I.1 – A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE1.2 : Bloc disciplinaire EC1 : Economie internationale EC2 : Macroéconomie EC3 : Histoire de la pensée économique EC4 : Les grands courants sociologiques EC5 : Epistémologie (éco+socio)		18 18	117 24 24 24 45 18	18 3 3 3 7 2			B.I.1 B.I.2
2	UE1.3 : Didactique		60		6			B.I.1 – B.II.1 – B.II.2 – B.II.3 – B.I.2
3	UE1.4 : Recherche : Séminaire recherche (éco+socio)		15		4			A.III.4 – B.I.2
Total S1 : 229H		11	101	117	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 : Etre, avoir et faire autorité EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1–A.I.2–A.II.1– A.II.4 A.I.1–A.II.2– A.II.3
2 4 5	UE2.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (18 8 10	3	x		A.I.2 – A.III.4 A.III.4 – B.I.1

<u>spécifique à chaque discipline</u>							
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS							
1	UE2.3 : Disciplinaire EC1 : Economie des organisations EC2 : Sociologie et psychologie sociale EC3 : Grands débats économiques contemporains EC4 : Mathématiques et statistiques			90 24 24 24 18	12 3 3 3 3		B.I.1 – B.I.2
2	UE2.4 : Didactique EC1 : SES et TICE EC2 : Didactique des SES		60		8 4 4		B.I.1 – B.II.1 – B.II.2 – B.II.3 – B.I.2 – B.I.3
3	UE2.5 : Recherche : Séminaire recherche (éco+socio)		15		3		A.III.4 – B.I.2
5	UE2.6 : Mises en situation professionnelle : stage d'observation et de pratique accompagnée (2H de suivi/étudiant)				2		Toutes
Total S2 : 203H		6	87	110	30		
Total M1 : 432H		17	188	227	60		

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	x		A.II.3-A.III.1-A.III.2-A.III.3 A.II.2 - A.II.3 A.II.3 – A.III.1
2 4 5	UE3.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			18 9 9	3	x		A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE3.3 : Disciplinaire EC1 : Politique Economique EC2 : Sociologie	48 24 24			6 3 3			B.I.1 – B.I.2

2	UE3.4 : Didactique EC1 : Les spécificités des SES EC2 : La macroéconomie en SES EC3: La sociologie en SES		84 24 30 30		9 3 3 3			B.I.1 – B.II.1 – B.II.2 – B.II.3 – B.I.2 – B.I.3
3	UE3.5 : Recherche EC1 : Séminaire recherche (éco+socio)				3			A.III.4 – B.I.2
5	UE.36 : Mises en situation professionnelle : stage en responsabilité et préparation mémoire (4H de suivi/étudiant)				6			Toutes
Total S3 : 181H		57	106	18	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1. Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 12 6		3	x		A.I.1 et 2 A.II.3, A.II.4, A.III.2 , A.III.3, B.II.2
2 4 5	UE4.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à chaque discipline)			16 7 9	3	x		A.III.4 – B.I.1
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
1	UE4.3 : Disciplinaire EC1 : Economie EC : Sociologie	24 12 12			2 1 1			B.I.1 – B.I.2
2	UE4.4 : Didactique		50		5			B.I.1 – B.II.1 – B.II.2 – B.II.3 – B.I.2 – B.I.3
3	UE4.5 : Recherche : Séminaire recherche (éco+socio)				3			A.III.4 – B.I.2
5	UE4.6 : Mises en situation professionnelle : stage et mémoire (4H de suivi/étudiant)				14			Toutes
Total S4 : 124H		36	72	16	30			
Total M2 : 305H		93	178	34	60			

Parcours musique et musicologie

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 1 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE1.1 : Faire cours EC1 : La relation enseignant-élève EC2 : Connaître les processus d'apprentissage EC3 : Evaluer : formes et modalités de l'évaluation EC4 TICE : aspects réglementaires	11 2 4 2 3	8 2 2 4		2	X		A.II.3. A.II.3. A.II.3 - A.II.5. A.I.1. - A.I.2
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
5	UE1.2 : Analyse de la pratique			10	1			A.III.11
1	UE1.3 : Le corps et la voix EC1 : Déclamation, langage du corps, langages musicaux dans l'espace scénique et l'espace pédagogique EC2 : Le corps dans l'espace scénique et l'espace pédagogique EC3 : Gestique élémentaire de direction		12 12	24 18 6	4	X		B.I.1. B.I.1. B.I.1.
1-3	UE1.4 : Culture musicale et artistique		48		5		X	
3	EC1 : Epistémologie et histoire des concepts de la discipline musicale ¹		18		2			B.I.1.
3	EC2 : Geste musical, performance et interprétation ²		18		2			B.I.1.
1	EC3 : Les grands repères de l'histoire de la musique		12		1			B.I.1.
1	UE1.5 : Ecriture et arrangement EC1 : Ecriture mélodique à 2 voix égales EC2 : Arrangement assisté par ordinateur EC3 : Ecriture tonale par fragments EC4 : Accompagnement clavier sur chiffres anglo-saxons (basé sur EC1 et EC2)		36 12 6 18	12 12	6	X		B.I.1. B.I.3. B.I.1. B.I.1.
2-3	UE1.6 : Dissertation		60		6	X		
2	EC1 : Techniques de la dissertation		6					B.I.2.
2	EC2 : Mise en forme, esprit des programmes et attentes du jury		24					B.I.1. - B.I.2.
2-3	EC3 : Adaptation des travaux de recherche (UE1.4, EC1 et EC2) dans des séquences de travail d'écoute en classe (CLG-lycée)		30					B.I.1 - B.I.2.

¹ Mutualisé avec le MASTER Musicologie parcours Recherche

² Mutualisé avec le MASTER Musicologie parcours Recherche

1	UE1.7 : Didactique de l'écoute EC1 : Commentaire comparé EC2 : relevé de fragments		36 18 18		4	X		B.I.1. B.I.1.
1	UE 1.8³ : Langue vivante⁴		20		2		X	A.II.5.
Total			277		30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 2 – M1								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE2.1 : Faire Classe EC1 Etre, avoir et faire autorité EC2 Prendre en compte la diversité des publics (1)	6 2 4	12 4 8	2 2	2	x		A.I.1 - A.I.2 - A.II.3 - A.II.6 A.I.1 - A.II.4 - A.II.5
2 4 5	UE2.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les dimensions sociologiques et institutionnelles			18 8	4 1	x		A.III.11
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
5 5	EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique l'éducation musicale</u>) EC3 : Elaboration d'un écrit intermédiaire à partir de la problématisation d'une question professionnelle (stage : recueil de données)			10 0	2 1	x	X	A.II.1 – A.II.2 – B.II.1 A.III.11
1	UE2.3 : Le corps et la voix EC1 : Déclamation, langage du corps, langages musicaux dans l'espace scénique et l'espace pédagogique EC2 : Le corps dans l'espace scénique EC3 : Technique d'apprentissage de chœur avec un public de scolaires (en situation réelle) EC4 : Le corps dans l'espace scénique		24 24	33 18 6 9	5	X		B.I.1. B.I.1. B.I.1.
3	UE2.4 : Culture musicale et artistique EC1 : Epistémologie et histoire des concepts de la discipline musicale ⁵ EC2 : Geste musical, performance et interprétation ⁶		36 18 18		4		X	B.I.1. B.I.1.
1	UE2.5 : Ecriture et arrangement EC1 : Ecriture mélodique à 2 voix égales EC2 : Arrangement assisté par ordinateur EC3 Arrangement styles savants EC4 : Accompagnement clavier sur chiffres anglo-saxons (basé sur EC1, 2, 3 et 5) EC5 : Arrangement styles modernes		60 12 12 18 18	12 12	6	X		B.I.1. B.I.3. B.I.1. B.I.1.
1-2 2 2	UE2.6 : Didactique de l'éducation musicale EC1 : Didactique de la leçon : commentaire comparé EC2 : Didactique de la leçon : élaboration de séquences EC3 : Didactique du dossier : conception du		96 18 18		9	X		B.I.1. B.I.1.

⁵ Mutualisé avec le MASTER Musicologie parcours Recherche

⁶ Mutualisé avec le MASTER Musicologie parcours Recherche

2	projet musical	24				B.I.1.
2	EC4 : Didactique du dossier : Adaptation des travaux de recherche en Epistémologie et en geste musical (UE2.4) dans des séquences de travail d'écoute en classe.	12				B.II.1.
1	EC5 : Didactique de l'écrit	12				B.I.1. - B.I.2.
1	EC6 : Didactique de l'oral	12				B.I.1. - B.I.2.
Total		299	30			

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPL et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	X		A.II.5 - A.III.8 - III.9 - III.10 A.II.4 - A.II.5 A.II.5 - A.III.8
4-5 4	UE3.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels			24 9	4 1	X		A.III.11
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
5	EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (spécifique à l'éducation musicale)			9	2			A.II.1 – A.II.2 – B.I.3. - B.II.1
5	EC3 : Gestion de plusieurs activités musicales en parallèle			6	1			B.II.1. - B.II.2.
1-4 1 4 4	UE3.3 : Le corps et la voix EC1 : Le corps dans l'espace pédagogique EC2 : Synergie corps-espace dans les activités de pratique musicale et d'activités d'écoute en classe EC3 : Conception d'un projet musical (avec Schoralia : Rectorat)		12 12 9 3	12 12	8	X		B.I.1. B.I.1. – B.II.2. A.III.3.
2-3 2 2 2 3 3	UE3.4 : Passerelles entre musicologie et enseignement de l'éducation musicale EC1 : Les activités de création musicale EC2 : L'usage des TICE spécifiques à l'éducation musicale EC3 : L'évaluation de la pratique vocale et des activités d'écoute EC4 ⁷ : Musicologie : Musique et interdisciplinarité EC5 : Approche critique de la performance musicale. Axes pédagogiques.		36 6 3 6 18 3		9	X X X X	x	B.I.1. B.I.2. B.II.3. B.I.1. A.III.2.
2	UE3.5 : Interdisciplinarité EC1 : Les arts en correspondance EC2 : Didactique de l'enseignement artistique		21 12 9		4	x		B.I.1. B.I.1. – B.II.1.
	UE3.2 : Langue vivante		20		2			
Total		150			30			

⁷ Mutualisé avec le MASTER Musicologie parcours Recherche

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1. Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 12 6		3	x		A.I.1 - A.I.2 A.II.4 - A.II.6 - A.III.9 A.II.5 - A.II.6 - A.III.8 A.III.9 - A.III.10
4-5 4	UE4.2. Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir			16 7	3 1	x		A.III.11
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
5	EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à l'éducation musicale</u>)			9	2	x		A.II.1 – A.II.2 – B.I.3 - B.II.1
1-4 1 4	UE4.3 Le corps et la voix EC1 : Le corps dans l'espace scénique EC2 : Conception d'un projet musical (avec <i>Schoralia</i> : rectorat)			15 12 3	2	X		B.I.1. A.III.3.
1-2- 3-5 1 2 2 3 3	UE4.4 Passerelles entre musicologie et enseignement de l'éducation musicale EC1 : Arrangement EC2 : L'usage des TICE spécifiques à l'éducation musicale EC3 : L'évaluation de la pratique vocale et des activités d'écoute EC4 : Mémoire et soutenance EC5 : Approche critique de la performance musicale EC6 : Conception et mise en application du projet disciplinaire		30 12 3 6 0 3 6		20 (10)	X X X X	X X	B.I.1. B.I.3. B.II.3. A.III.11 B.I.1. – A.III.1. – A.III.3. A.III.2.
2	UE4.5 Interdisciplinarité EC1 Les arts en correspondance EC2 Musique et image		24 12 12		2	x		B.I.1. B.I.1. – B.II.1.
Total		119			30			

Parcours M2 Anglais-Lettres, Espagnol-Lettres, Lettres-Histoire- Géographie

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 3 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE3.1 : Adapter son enseignement au contexte EC1 : Connaître l'EPLÉ et travailler en équipe dans et hors de l'école EC2 : Prendre en compte la diversité des publics (2) EC3 : Evaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences.	9 3 4 2	22 10 8 4		3	x		A.I.1, 2 A.II.2,3 A.III.1, 2 et 3 B.II.3
2 4 5	UE3.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les gestes professionnels EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline : 6H lettres, 6H pour histoire-géographie, anglais, espagnol</u>)			21 9 12	3	x		A.III.4
UE SPECIFIQUE AUX PARCOURS PLP								
4	UE3.3 : Les spécificités du lycée professionnel EC1. <i>L'histoire de l'enseignement professionnel</i> EC2. <i>L'organisation de l'enseignement professionnel (la question de l'alternance intégrée)</i> EC3. <i>L'accompagnement et le suivi des élèves dans leur diversité (les dispositifs de formation et d'évaluation)</i>	8 3 3 2	14 6 8		2	x		A.I.1 A.I.2 A.II.2,3,4 B.II.3 A.III.1
UE SPECIFIQUES AU PARCOURS PLP Anglais, Espagnol-Lettres et Lettres-Histoire-Géographie								
2	UE3.4 : Programmes, démarches et ressources didactiques des disciplines d'enseignement EC1 : <i>en Lettres (lecture, écriture, oral et langue)</i> EC2 au choix EC2 : <i>en Histoire-Géographie</i> EC2 bis : <i>en Anglais</i> EC2 ter : <i>en Espagnol</i>		40 24 16 16 16		5	x		B.I.1 B.II.2
1	UE3.5 : Compléments disciplinaires en lien avec les		24		2	x		

	programmes d'enseignement EC1. : en Lettres EC2 au choix EC2. : en Histoire-Géographie EC2. bis : Anglais EC2.ter : Espagnol		12 12 12 12					A.III.4 B.I.1 - B.I.2
1,2,3, 4	UE3.6 : stage en responsabilité et préparation mémoire				15		Ecrit intermédiaire Rapport de visite	Toutes
5	UE4.7. Stage en entreprise (15 jours répartis dans l'année)		6		Évalué au semestre 4			A.III.3
Total S3 : 144H		17	106	21	30			

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Nombre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées
		CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	
Semestre 4 – M2								
UE DU TRONC COMMUN								
4	UE4.1 : Inscrire son enseignement et son action dans un cadre EC1 : Connaître le système éducatif EC2 : Gérer les situations difficiles EC3 : Accompagner la réussite de tous les élèves	12 6 6	22 4 12 6		3		x	A.I.1 et 2 A.II.3, A.II.4, A.III.2 , A.III.3, B.II.2
2 4 5	UE4.2 : Analyses de pratiques EC1 : sur les manières d'agir EC2 : sur les dimensions pédagogiques et didactiques (<u>spécifique à chaque discipline : 6Hlettres, 6H pour histoire-géographie, anglais, espagnol</u>)			19 7 12	3		x	A.III.4
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS								
2	UE4.3 :L'évaluation en Lettres, Histoire-Géographie, Anglais et Espagnol EC1 : Démarches d'évaluation en LP (gestes de la correction et construction d'évaluations) EC2 : Les évaluations institutionnelles (dont le CCF)	2 1 1	18 12 6		2		x	B.II.1 B.II.3
2	UE4.4 : les TICE et l'enseignement des Lettres, de l'histoire-géographie, de l'Anglais et de l'Espagnol EC1 : Connaissance et utilisation de logiciels pour la classe EC2 : Elaboration de séquences intégrant les outils numériques	3 3	27 6 21		3		x	B.I.3
2	UE4.5. : l'articulation de la bivalence disciplinaire EC1. : en Lettres-Histoire-Géographie EC2. : en Anglais-lettres EC2. bis : en Espagnol-Lettres		12 12 12 12		1		x	A.III.1 B.I.1

1	UE4.7 : Compléments disciplinaires en lien avec les programmes d'enseignement EC1 : en Lettres EC2 au choix EC2 : en Histoire-Géographie EC2. bis : en Anglais EC2.ter : en Espagnol		20		2	x		A.III.4 B.I.1 et 2
5	UE4.8 : stage en responsabilité et mémoire (4H de suivi/étudiant)				12	Mémoire + soutenance Rapport visite		Toutes
5	UE4.9. Stage en entreprise (15 jours répartis dans l'année)				2	Ecrit : des situations issues du monde professionnel pour faire des sciences et des maths		B.I.2 A.III.3 et 4
1	UE4.10 : enseigner les sciences en Langue étrangère		20		2	x		A.II.5
Total S4 : 155H		17	119	19	30			
Total M2 : 299H		34	225	40	60			

Domaines : Tous

**Mention du MASTER : Métiers de l'Enseignement, de
l'Education et de la Formation (MEEF)**

Intitulé : « Encadrement éducatif »

**- Parcours *Devenir CPE. Métiers de l'Education et de la Formation
auprès d'adolescents***

Parcours : "Devenir CPE. Métiers de l'Education et de la Formation auprès d'adolescents"

PREMIERE ANNEE DE MASTER MEEF (M1)

Semestre 1

Blocs	N° UE	Titre de l'UE	Volume horaire			Nbre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées	
			CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	A	B
Semestre 1 – M1										
	UE 11	Connaissance de la diversité des publics	18	21		7		x		
1	EC 1	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	6	9					A-II-1/2	
1	EC 2	Diversité des parcours scolaires	6	6					A-I-2 A-II-1/2/3	
1	EC 3	Relation d'aide et diversité des approches pédagogiques	6	6					A-II-1/2/4	B-I-1 B-II-1/3 B-III-2
	UE 12	Education et politiques éducatives	21	18		8	x	x		
1	EC 1	Histoire du système éducatif et comparaisons internationales	9	6					A-I-1/2	
1	EC 2	Missions et enjeux actuels des métiers de l'Education	6	6					A-I-1/2 A-II-3	B-I-3
1	EC 3	Philosophie de l'Education et culture socio-éducative	6	6					A-II-4	
	UE 13	Sociologie de l'Education	15	15		4		x		
4	EC 1	Missions de l'Ecole et inégalités sociales	9	6					A-I-1/2 A-II-3	
4	EC 2	Diversité des établissements et des territoires	6	9					A-II-2/3	B-I-1
	UE 14	Problématisation des faits éducatifs	6	24		5	x			
2	EC 1	Analyse et traitement des questions éducatives.	6	15					A-II-1/2/3 A-III-1	B-I-2/3 B-III-2
2	EC 2	Analyse et traitement des situations éducatives		9					A-II-1/2/3/4 A-III-1	B-I-1/2/3 B-III-2
	UE 15	Mises en situation professionnelle	3	27	6	2	x			
5	EC 1	Démarche de projet	3	9					A-II-2 A-III-1	B-I-1/3 B-III-2
5	EC 2	Préparation du projet collectif et des stages		9					A-II-1/2/3 A-III-1/4	B-I-1 B-III-2
5-2	EC 3	Usages et cultures numériques		9					A-II-1/2/3/4	B-I-1
5	EC 4	Identification des compétences et construction du projet			6				A-II-4 A-III-4	

		professionnel.								
	UE 16	Initiation à la recherche	3	15			3	x		
3	EC 1	Connaissances de travaux de recherche pour des problématiques liées aux questions d'Education.	3	6					A-II-1/2 A-III-4	
3	EC 2	Séminaire de recherche pour l'accompagnement des mémoires (dont techniques de recherche documentaire)		9					A-II-1 A-III-4	
2	UE 17	Langue vivante		18			1	x		A-II-5
	Total		66	138	6		30			

Blocs	N° UE	Titre de l'UE	Volume horaire			Nbre ECTS	Modalités de contrôle des connaissances		Compétences travaillées	
			CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	A	B
Semestre 2 – M1										
	UE 21	Relation éducative et apprentissages	18	18		6	x			
1	EC 1	Processus d'apprentissage et dispositifs éducatifs et pédagogiques.	6	6					A-II-1 /2/3	B-I-1/2
1	EC 2	Elèves à besoins éducatifs particuliers	6	6					A-II-1/2/3/4	B-I-1 B-III-2
1	EC 3	Adolescents et apprentissage	6	6					A-II-1 /2 /3	B-I-1 B-III-2
	UE 22	Education et politiques éducatives	15	23		7	x			
1	EC 1	Système éducatif : histoire et philosophie	6	6					A-I-1/2	
1-4	EC 2	Actualité institutionnelle et nouveaux dispositifs.	3	9					A-I-1 /2 A-II-3	B-III-2
1-4	EC 3	Modalités, enjeux de l'orientation et insertion professionnelle	6	8					A-II-2/3/4	B-I-1 B-III-2
	UE 23	Sociologie de l'Education	9	15		3	x			
4	EC 1	Les mixités : sociales, de genre, ethniques...	3	9					A-I-1/2 A-II-2/4	B-I-1
4	EC 2	Education, politique de la Ville, Education prioritaire.	6	6					A-I-1 /2 A-II-2	B-I-3 B-III-2
	UE 24	Problématisation des faits éducatifs	6	30		6	x			
1-2	EC 1	Analyse et traitement des questions éducatives.	3	15					A-II-1/3	B-I-1/2/3 B-III-2
2	EC 2	Analyse et traitement des situations éducatives	3	15					A-II-1/2/3/4	B-I-1/2/3 B-III-2

	UE 25	Mises en situation professionnelle		39	6	4	x		
5	EC 1	Démarche de projet, travail en équipe et partenariats.		12					A-III-1 B-I-3 B-III-2
5	EC 2	Mise en œuvre du projet collectif et des stages		15					A-II-1/2/3 A-III-1/4 B-I-1 B-III-2
5-2	EC 3	Outils de l'accompagnement éducatif et pédagogique		12					A-II-1 1/2/3 A-III-1 B-I-1
5	EC 4	Identification des compétences et construction du projet professionnel.			6				A-II-4 A-III-4
	UE 26	Initiation à la recherche.	3	18		3		x	
3	EC 1	Mise en œuvre de la démarche scientifique.	3	9					A-III-4
3	EC 2	Séminaire de recherche pour l'accompagnement des mémoires (dont techniques de recherche documentaire)		9					A-II-1 A-III-4
2	UE 27	Nouvelles technologies et situations professionnelles		12		1	x		A-II-4 A-III-4
Total S 2			51	155	6	30			

DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF (M2)

Bloc s	N° UE	Titre de l'UE	Volume horaire			Nbre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées	
			CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	A	B
Semestre 3 – M2										
	UE 31	Diversité des publics et relation éducative	6	30		4	x			
1	EC 1	Autorité, discipline et spécificités d'un cadre éducatif	3	12					A-II-2/3/4 B-I-1/2	
1	EC 2	Conduites d'entretien et relations aux familles	3	9					A-II-2 B-III-2	
1-4	EC 3	Pratiques d'interventions éducatives auprès d'adolescents.		9					A-II-3 B-I-1 B-III-2	
	UE 32	Connaissances dans les domaines de l'Education et de l'apprentissage	18	30		4	x			
4	EC 1	Education formelle, informelle, non formelle.		9					A-II-3 B-I-3 B-III-2	
4-1	EC 2	Diversité des cultures et scolarisation	6	6					A-I-1/2 A-II-3	
4-1	EC 3	Rapport au savoir	3	3					A-II-1/2/3	
4	EC 4	Approche juridique des établissements scolaires	3	3					A-II-4 B-I-2	

4-2	EC 5	Les éducation à	6	9					A-II-3	B-I-3 B-III-2
	UE 33	Diversité des contextes d'exercice	3	39		10 (stage)	x			
5	EC 1	Relation éducative et conception de situations éducatives et pédagogiques	3	9					A-II-1/2/3 A-III-1	B-I-1/2/3
5	EC 2	Analyse de pratiques professionnelles (mutualisation et exploitation des stages)		18					A-II-1/3/4 A-III-1/4	B-I-1/2 B-III-2
5	EC 3	Projet personnel		12					A-II-1/2/3 A-III1/4	B-I-1 B-III-2
	UE 34	Construction d'une posture professionnelle et réflexive	3	27		7	x			
2-5	EC 1	Valeurs et éthique liées aux métiers de l'Education.		9					A-I-1 /2 A-II-4	B-I-2
2-4	EC 2	Techniques d'animation, de suivis et dispositifs d'aide.		6					A-II-1 /2 /3 A-III-1	B-I-1/3
2	EC 3	Indicateurs, repérage de besoins, actions, évaluations des élèves et des projets.	3	3					A-II-1/2/3	B-I-1/3
2	EC 4	Identification des compétences et port folio		9					A-III-4	
2	UE 35	Langue vivante		18		1	x		A-II-5	
	UE 36	Initiation à la recherche	3	9	6	4		x		
3	EC 1	Mise en œuvre de la démarche scientifique.	3						A-II-1 A-III-4	B-I/II/III
3	EC 2	Séminaire de recherche pour l'accompagnement des mémoires (dont techniques de recherche documentaire)		9	6				A-II-1 A-III-4	
Total S 3			33	153	6	30				

Blocs	N° UE	Titre de l'UE	Volume horaire			Nbre ECTS	Modalités de contrôle de connaissances		Compétences travaillées	
			CM	TD	TP		Contrôle continu	Contrôle terminal	A	B
Semestre 4 – M2										
	UE 41	Diversité des publics et relation éducative	3	21		2		x		
1-2	EC 1	Autorité, discipline et spécificités d'un cadre éducatif.	3	9					A-II-2/3/4	B-I-1/2
1-2	EC 2	Gestion du stress et des conflits, médiation.		12					A-II-3 A-III-1	B-I-1/2
	UE 42	Connaissances dans les domaines	9	30		6	x	x		

		de l'Education et de l'apprentissage							
2-1	EC 1	Evaluation et socle commun de connaissances et de compétences.		9					A-I-1/2 A-II-1/2/3 A-III-1
2-1	EC 2	Motivation, conditions et modalités d'apprentissage		9					A-II-1/2/3 B-I-1
2-5	EC 3	Approche juridique des établissements scolaires	3	3					A-II-4 B-I-2
2	EC 4	Les Education à.	6	9					A-II-1/3 B-I-3 B-III-2
	UE 43	Diversité des contextes d'exercice	6	42		4		x	
4	EC 1	Découverte de terrains d'activité professionnelle, projet personnel		12					A-III-1/4 B-I-1 B-III-2
4	EC 2	Besoins d'accompagnement liés à l'absentéisme, au décrochage, aux violences en milieu scolaire et aux conduites à risque.	6	9					A-I-1 A-II-1/2/3 B-I-1 B-III-2
4-5	EC 3	Actualité institutionnelle et nouveaux dispositifs		21					A-I-1/2 B-I-3 B-III-2
	UE 44	Mise en situation et construction d'une posture professionnelle	3	51		10		x	
5	EC 1	Valeurs et éthique liées aux métiers de l'Education.		6					A-I-1/2 A-II-4
5	EC 2	Analyse de pratiques professionnelles		15					A-II-1/2/3/4 A-III-1/4 B-I-1/2/3 B-III-2
5	EC 3	Animation d'équipes et gestion des ressources humaines.	3	9					A-III-1 B-I-3
5-2	EC 4	Outils de l'accompagnement pédagogique et éducatif (TICE, écrits professionnels...)		12					A-II-1/2/3 B-I-1
5-2	EC 5	Identification des compétences et port folio		9					A-III-4
	UE 45	Initiation à la recherche		18		8		x	
3	EC 1	Travaux de recherche et mises en œuvre professionnelle		6					A-II-1 A-III-4 B-I/II/III
3	EC 2	Séminaire de recherche pour l'accompagnement des mémoires (dont techniques de recherche documentaire)		12					A-II-1 A-III-4
Total S 4			21	162		30			

